

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2328 - 15 mars 2013 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Services publics à la diète,
menaces contre les retraites...**

**Halte à la
politique
d'austérité !**



Après la mort d'Hugo Chavez p. 3 et 8
**Au Venezuela comme ailleurs
il n'y a pas de sauveur suprême**

SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ Le projet de loi dit de « sécurisation de l'emploi »
- Les CRS contre Goodyear
 - Le point de vue de *Figaro*
 - Hollande à Dijon
- p. 5 ■ Le gouvernement et l'austérité
- Remise en cause des retraites
 - Le projet de loi dépendance
- p. 6 ■ Après la journée de la femme
- « Refonder l'école »
 - La loi de transition énergétique
- p. 7 ■ Le PCF et l'anniversaire de la mort de Staline
- Le Drian au Mali
- p. 16 ■ Les expulsions locatives
- La PAC

Dans le monde

- p. 8-9 ■ Venezuela, la politique de Chavez
- Israël, la ségrégation
 - Japon, deux ans après Fukushima
 - Djibouti, l'impérialisme complice de la dictature
- p. 10 ■ Chypre et l'austérité
- Le Drian en Grèce

Dans les entreprises

- p. 11 ■ JPM
- Grève dans une maison de retraite
 - Doux
- p. 12 ■ Centrale nucléaire de Cattenom
- Ateliers SNCF-Oullins
 - Grève de conducteurs de bus
 - Danone
- p. 13 ■ PSA Aulnay
- Renault
- p. 14 ■ Airbus-Toulouse
- Caterpillar
 - CEPPA-Chartres
- p. 15 ■ Eurocopter-Marignane
- Rhodia-Saint-Fons

Samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 mai

La Fête de Lutte Ouvrière à Presles (Val-d'Oise)

La Fête de Lutte Ouvrière, comme chaque année, se déroulera les trois jours du week-end de la Pentecôte, dans le parc du château de Bellevue, à Presles dans le Val-d'Oise, à 30 km au nord de Paris. Ce sera, une fois de plus, l'occasion pour Lutte Ouvrière de rassembler tous ses militants, sympathisants et amis pour partager un moment de fraternité. Et tous ceux qui désirent mieux nous connaître pourront voir et côtoyer Lutte Ouvrière pendant ces trois jours, dans un cadre champêtre et festif.

Faire la fête, c'est bien sûr s'amuser, bien manger, écouter de la musique, découvrir des livres, s'allonger dans l'herbe, voir des films, assister aux débats, participer aux démonstrations scientifiques, jouer comme des enfants, lire les expositions et mille choses encore, dont beaucoup de nouveautés. Parmi elles, nous pouvons déjà annoncer :

La Cité des Arts

Danse, architecture, théâtre, musique, peinture, cinéma, photographie, sculpture, gravure, mosaïque : non seulement on parlera de l'art, mais on en fera, de la musique classique au théâtre, de la peinture au dessin, de la sculpture et de la mosaïque au chant.

Au temps de la Préhistoire

Des origines de l'Homme aux premiers métallurgistes...

Différents ateliers familiariseront avec la chasse, la taille des outils en silex, les secrets de l'allumage du feu sans allumette. La reconstitution d'un habitat préhistorique fera

découvrir comment les archéologues reconstituent la vie des sociétés préhistoriques. Un bas-fourneau en fonctionnement permettra un voyage aux premiers âges des métaux.

Feu d'artifice

Dimanche soir... devant le château!



Le Nouveau Monde

Un espace dédié à l'Amérique. Avec des peintures indiennes pour enfants, un teepee, du tir à l'arc (indien lui aussi). Et un petit podium pour les musiques et danses d'Outre-Atlantique

Les cartes d'entrée, valables trois jours, sont d'ores et déjà disponibles. Jusqu'au 14 avril, elles seront vendues au tarif réduit de 12 euros pour les trois jours. Les bons d'achat -- d'une valeur de cinq euros mais vendus quatre euros -- sont également disponibles.

Vous pouvez vous procurer cartes et bons d'achat, soit auprès de nos camarades, soit en écrivant à Lutte Ouvrière BP 233-75865 Paris Cedex 18. Indiquez dans votre courrier le nombre de cartes et de bons d'achat demandés, en joignant un chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière. N'oubliez pas d'indiquer l'adresse à laquelle expédier cartes et bons et, si possible, un numéro de téléphone. Envoi franco.

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière

en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotopresse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Il n'y a pas de sauveur suprême, ni au Venezuela ni ailleurs

Les commentateurs des médias ont été étonnés devant les foules immenses de pauvres qui, au Venezuela, ont accompagné les obsèques de Chavez.

Eh oui, Chavez était un président qui avait su attirer la sympathie des masses pauvres de son pays. Mais, comme en témoignait la présence de plusieurs dizaines de chefs d'État ou leurs représentants, il avait su tout aussi bien se faire accepter par les grands dignitaires de ce monde.

Chavez était un des rares chefs d'État de pays sous-développé qui avait su dire non aux grandes puissances, en l'occurrence les États-Unis, et aux représentants des grands trusts qui dominent l'économie de ces pays.

De plus, il avait une politique sociale qui tranchait sur celles de tant de dirigeants politiques d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie. Ceux-ci empochent les miettes que leur concèdent les grands trusts qui pillent leurs pays, sans en laisser la moindre retombée pour leurs peuples. Il a utilisé une partie de l'argent du pétrole pour créer des écoles et des centres de santé dans les quartiers populaires, alors que tant de protégés de grandes puissances se moquent d'apprendre à lire et à écrire aux enfants de leurs pays et ne se soucient même pas qu'ils puissent manger à leur faim.

Chavez a su s'opposer aux multinationales américaines et imposer ses conditions. Mais il n'est pas allé jusqu'à confisquer les intérêts étrangers dans le pétrole. Il s'est contenté d'accroître le contrôle de l'État, et cela a suffi pour qu'il devienne la bête noire des dirigeants américains.

C'est son courage à s'opposer à la première puissance mondiale qui a fait sa popularité. Il a redonné fierté et dignité à son peuple piétiné par l'impérialisme.

La popularité dont bénéficiait Chavez donne une idée, fût-ce indirectement, de la haine suscitée en Amérique latine par la domination impérialiste, et en particulier par les États-Unis.

Ces peuples ont été exploités, opprimés pendant des siècles. Leurs richesses naturelles ont été pillées. Pour tirer bénéfice de la culture de la canne à sucre, du coton, on leur a imposé l'esclavage. La mémoire de ce passé de pillage, d'oppression et d'exploitation survit d'autant plus qu'il continue sous d'autres formes. La souffrance des victimes des putschs et des dictatures soutenues par les États-Unis n'est pas seulement ins-

crite dans la mémoire collective, elle est inscrite dans la chair de millions de femmes et d'hommes en lettres de sang.

La présence aux obsèques de Chavez de tant de chefs d'État ou de leurs représentants a montré que ceux-ci reconnaissent en lui un des leurs. Chavez était intégré au concert des chefs d'État et au monde capitaliste.

Chavez ne combattait pas réellement l'impérialisme, car il ne combattait pas la base sur laquelle il repose: la propriété capitaliste. Si l'État a pris, en partie, le contrôle de l'industrie pétrolière, il n'a pas exproprié les classes possédantes. Les riches ont continué à prospérer et sont toujours les maîtres de l'économie. Quant à « l'ennemi américain », il continue de piller le pétrole, tant et si bien que le Venezuela est resté son principal fournisseur.

Malgré les mesures sociales, le pays est empêtré dans le sous-développement. Redistribuer aux plus pauvres une partie de la rente pétrolière n'a pas supprimé les inégalités, le chômage et la misère, car l'économie du pays continue d'être pillée et dominée par les grandes puissances.

Sauf mettre à bas l'impérialisme, il n'y a pas d'échappatoire pour les pays pauvres. Et cela ne peut pas être le fait d'un homme providentiel, car il ne s'agit pas seulement de remplacer un homme par un autre. Il s'agit de transformer les bases de la société, de remettre en cause la propriété capitaliste et faire en sorte qu'il n'y ait plus de privilèges et de privilégiés.

Cela ne peut se faire sans que la classe ouvrière s'en mêle. Cela ne peut se faire que collectivement, par l'organisation consciente de tous les exploités prenant la direction de l'économie. C'est la seule voie qui peut faire en sorte que, dans des pays comme le Venezuela, l'Algérie, le Niger, le Gabon et bien d'autres encore, la grande majorité de la population ne soit pas condamnée à la misère.

En revenant des obsèques de Chavez, le ministre socialiste de l'Outre-mer a déclaré, en substance, que le monde gagnerait si, parmi les dirigeants des pays pauvres, il y en avait qui ressemblaient à Chavez. Quelle hypocrisie! Si tant de régimes pourris et corrompus perdurent en Afrique, c'est en raison du soutien, au besoin militaire, de l'impérialisme français. Et ce, que le gouvernement soit de droite ou de gauche.

• Crédit d'impôt

Pour le patronat, c'est tous les jours Noël

Avec Hollande, c'est tous les jours Noël pour les patrons. Le crédit d'impôt compétitivité emploi, leur permettant de récupérer vingt milliards d'euros par an, ne devait leur être versé qu'en 2014. Ils s'étaient plaints de ne pouvoir attendre cette échéance. Qu'à cela ne tienne! Le gouvernement a mis en place un dispositif de préfinancement qui permet aux entreprises de moins de 250 salariés de toucher dès aujourd'hui jusqu'à

85 % de la somme prévue.

Les fonds sont avancés par la Banque publique d'investissement, cet organisme dont le président avait suscité l'indignation en traitant les salariés d'Arcelor Florange de « canards boiteux » qu'il n'avait pas vocation à aider.

Les contrats commencent à être signés, et les responsables socialistes se bousculent pour se faire photographier avec des patrons réjouis d'empocher

sans délai l'argent public. Ségolène Royal a coiffé sur la ligne Pierre Moscovici pour la signature du premier d'entre eux, qui a été accordé à une entreprise de Poitou-Charentes, spécialisée dans l'équipement en téléviseurs des hôtels, cliniques ou hôpitaux. Plus d'un million et demi de sociétés pourraient ainsi profiter dès 2013 des largesses gouvernementales.

Ces préfinancements, comme le crédit d'impôt

lui-même, sont accordés sans aucune garantie d'embauche. Cela n'empêche pas le gouvernement d'employer les grands moyens pour faire croire que ces milliards distribués aux patrons vont favoriser l'emploi. Il a ainsi payé une publicité, diffusée sur les chaînes télévisées et les radios et publiée dans les journaux, où l'on voit deux patrons discuter: « Tu devrais geler les embauches », dit l'un. « Non, je vais embaucher; c'est

plus avantageux », répond l'autre. Et pour ceux qui n'auraient pas compris, la publicité gouvernementale précise que le patron touche alors « une aide fiscale dont le montant est égal à 4 % en 2013 et 6 % dès 2014 de chaque salaire jusqu'à 2,5 fois le smic ».

C'est pour financer ces cadeaux au patronat que Hollande demande chaque jour aux travailleurs de nouveaux sacrifices.

Daniel MESCLA

• Projet de loi dit de «sécurisation de l'emploi»

Les volontés patronales inscrites dans la loi

Le Conseil des ministres a sans surprise accepté la transposition sous forme de projet de loi de l'accord Medef-CFDT-CGC-CFTC, dit de flexibilité et de sécurisation des emplois. Le texte sera soumis aux députés début avril, et patronat et gouvernement espèrent un vote définitif avant l'été, pour une application immédiate.

Le passage au langage administratif n'a rien changé au fond du texte. Il s'agit toujours de permettre aux patrons de licencier plus rapidement et à moindre coût, de faire travailler plus pour un salaire moindre, de déplacer les travailleurs, de limiter les possibilités de recours juridiques des salariés, d'inventer de nouvelles formes de contrats de travail pour en finir avec le CDI. La soi-disant contrepartie favorable aux travailleurs ne consiste toujours qu'en une collection de promesses de négociations futures.

Le ministre du Travail n'a changé le texte que sur quelques points. Son titre tout d'abord : il s'agit désormais d'une loi sur la «sécurisation de l'emploi». Curieux intitulé, pour une loi visant essentiellement à faciliter les licenciements. Mais, après tout, le nom administratif d'un plan de licenciements est déjà PSE, plan de sauvegarde de l'emploi.

Le ministre a également précisé le mode d'élection des représentants du personnel au conseil d'administration des entreprises, prévue dans la loi. Leur présence ne changera évidemment rien.

Enfin la loi, contrairement à l'accord, indique que le travailleur qui refusera d'être déplacé sera licencié «économique», avec les droits afférents. Mais il sera licencié quand même !

Le débat parlementaire donnera peut-être encore l'occasion de déplacer quelques virgules. Le ministre et les députés socialistes ont pris bien soin de

dire à quel point ils respectent l'opinion des confédérations qui ont refusé de signer l'accord. Ils ont même ajouté que les discussions continuaient et que le texte pouvait encore évoluer. La comédie des «négociations» va pouvoir reprendre, cette fois-ci entre députés, sénateurs, ministres et, dans les couloirs ou dans la presse, représentants patronaux et syndicaux. Mais, comme lors des discussions patronat-syndicats, le résultat est connu d'avance.

Face à cela, la CGT et FO, les confédérations qui, après avoir participé au jeu de rôles de la négociation, ont refusé de signer, puis appelé à manifester le 5 mars, semblent vouloir s'en tenir là. Le secrétaire général de FO a même justifié le fait que le syndicat FO du groupe Renault a décidé de signer un accord d'entreprise qui est une copie de l'accord national.

La CGT et FO disent vouloir s'adresser aux parlementaires pour leur demander de ne pas voter cette loi. Les patrons, eux, exigent que les parlementaires la votent. Et en effet le problème est celui du rapport de force entre le patronat et les travailleurs, et de savoir qui pèsera le plus sur les députés et sur l'État. Ce rapport de force est actuellement en faveur du patronat, et il faut absolument l'inverser en faveur des travailleurs.

Cela ne pourra se faire que par la lutte collective, dans les entreprises, dans la rue, par les grèves et les manifestations.

Paul GALOIS

Salariés de Goodyear d'un côté, CRS et matraques de l'autre

Jeudi 7 mars, plusieurs centaines de salariés de Goodyear venus d'Amiens ont manifesté devant le siège du fabricant américain de pneumatiques situé à Rueil-Malmaison, où se tenait le comité central d'entreprise, pour protester contre le projet de fermeture de leur usine. La direction de Goodyear a annoncé en effet fin janvier la fermeture de l'usine d'Amiens Nord, menaçant 1 173 emplois.

Le siège de Goodyear était gardé par un cordon important de CRS qui en bloquaient l'accès avec des véhicules anti-émeute. Des affrontements ont eu lieu entre les CRS et les manifestants qui se voyaient interdire l'accès, faisant des blessés de part et d'autre.

Le gouvernement tout comme la droite ont aussitôt dénoncé les prétendues «violences» des manifestants de Goodyear. Que les CRS aient été là en nombre, armés de leurs matraques, et qu'ils s'en soient tout de même servis contre les travailleurs, tout cela n'est visiblement pas, à leurs yeux, de la violence.

Non content d'envoyer les CRS matraquer les travailleurs de Goodyear, Valls, le ministre de l'Intérieur, annonce des poursuites contre eux. «*Il y a eu des violences sur des policiers, sur des CRS qui n'étaient pas là pour empêcher une manifestation mais qui étaient là pour protéger des locaux*», prétend-il, ajoutant qu'il ne peut pas «*admettre que des CRS*

reçoivent des grilles, des coups, des parpaings faits pour blesser. Il ne peut pas y avoir de violences.»

Jeter à la rue 1 173 salariés, les priver de leur seul moyen de vivre, cette violence-là qui frappe ou menace chaque travailleur, ministres, politiciens et patrons n'y trouvent rien à redire. Quant aux CRS, comme tout l'appareil d'État, ce gouvernement leur confie le rôle de protéger la propriété des capitalistes contre les travailleurs qui viennent défendre, eux, le droit de gagner leur vie.

Le gouvernement est avant tout à plat ventre devant le patronat. À Goodyear comme ailleurs, les travailleurs ont raison de se défendre!

A.R.



Les étranges lunettes du Figaro

Dans un article du samedi 9 mars sur la manifestation des salariés de Goodyear, les journalistes du Figaro s'y sont mis à trois pour semer du venin contre les travailleurs. Pour eux, il est bien sûr normal que, lorsque les salariés menacés de licenciement viennent manifester au siège de leur entreprise, les CRS soient présents. Passons. Passons aussi sur le fait qu'ils aient vu cette manifestation jeudi soir 7 mars, alors qu'elle a eu lieu le matin... mais peut-être n'étaient-ils pas encore là lorsque les cars des salariés, partis à 6 h 30, sont

arrivés vers 9 h 30 au siège à Rueil-Malmaison.

Mais leur zèle ne s'arrête pas là. En effet ces journalistes citent un officier de police qui affirme que, parmi les manifestants, il y a des «individus violents» dont «beaucoup viennent d'autres sites en lutte, chez PSA ou ArcelorMittal». Stupeur à la lecture de cet article parmi les grévistes de PSA, qui n'étaient pas à Rueil puisqu'au même moment ils manifestaient à Roissy avec les salariés du Fret d'Air France, en grève eux aussi. Les journalistes ajoutent : «Souvent mis en examen pour de précédent

débordements, ces bras durs de la CGT et de Lutte Ouvrière se retrouvent souvent à faire le coup de poing aux côtés des anarcho-syndicalistes.» Qui, où, quand, comment ? le lecteur n'en saura rien. Le but du journal n'est pas d'informer mais de faire peur aux bourgeois.

Tant mieux si les ouvriers en grève de PSA-Aulnay les inquiètent. Cela prouve simplement que les patrons savent que la lutte de classe qu'ils mènent contre les travailleurs peut leur revenir en boomerang.

Catherine OLIVIER

• Hollande à Dijon

Forts grésillements dans les milieux populaires

Les Grésilles est un quartier très défavorisé de Dijon, où le PS est fier de sa rénovation. Comme c'est sur les terres du député-maire Rebsamen, donc a priori favorable, le déplacement devait être sans risque pour Hollande.

Le mécontentement n'en est pas moins grand et, depuis des jours, des militants de la CGT voulaient organiser quelque chose à son arrivée dans le quartier. En fait, il a suffi qu'un jeune le prenne à partie en criant «*Monsieur*

Hollande, elles sont où vos promesses ?» pour qu'aussitôt il se fasse sortir par le service d'ordre, avec les méthodes habituelles, c'est-à-dire brutales.

Cependant ce petit incident est passé à la télévision et a eu un gros impact dans

le public ouvrier. L'affaire a été extrêmement regardée et, le lendemain matin, il a fait l'actualité d'usine en usine, tout le monde trouvant que c'était bien vrai que Hollande n'avait pas tenu ses promesses ! Tout y passait : les

licenciements, les fermetures d'usines, le chômage, les retraites, l'accord avec le patronat... Hollande a au moins réussi une chose : susciter une vraie réaction populaire contre sa politique.

Correspondant LO

• Hollande-Ayrault-Cahuzac

Halte à la politique d'austérité !

Le 8 mars, une fois de plus, le ministre du Budget, Cahuzac, a annoncé une coupe budgétaire. Cette fois-ci, il s'agit de réduire de cinq milliards d'euros les budgets de fonctionnement des ministères.

Cela fait suite à une prévision de trente milliards d'euros d'économies lors du débat budgétaire de l'automne, ainsi qu'à l'annonce de 1,5 milliard d'euros puis de trois milliards d'euros de diminution des dotations aux collectivités locales, à un cadeau de 20 milliards de crédit d'impôt aux entreprises financé par la hausse de la TVA programmée au 1^{er} janvier 2014.

Les ministres affirment à qui veut bien les croire que cette réduction des budgets, poursuivie depuis des années, est indolore, sous-entendant naturellement que les postes de fonctionnaires qui disparaissent ne servaient pas à grand-chose. Quelques heures d'attente dans un service

d'urgence, deux jours dans une classe de 25 élèves sur trois niveaux, une tournée à courir derrière un facteur, une promenade sur une route départementale défoncée ou dans une rue sans éclairage, la queue devant le centre des impôts ou le guichet de la Sécurité sociale, lorsque ces organismes ne sont pas fermés pour cause de résorption du retard, tout cela ne suffirait sans doute pas à les convaincre du contraire.

À l'artillerie des réductions des budgets publics s'ajoutent les attaques promises sur les prestations sociales : discussion, dont on prévoit la conclusion, sur l'équilibre des caisses de retraite, évocation de deux milliards d'euros d'économies à trouver sur les allocations

familiales, refonte, en vue d'économies, des prestations chômage. De plus, l'État ne fait rien pour geler les prix des carburants, des loyers, de l'électricité et du gaz. Mieux même, il laisse entendre qu'il pourrait augmenter la taxe sur le gazole.

Mais, attention, selon Hollande tout cela ne constitue pas une politique d'austérité. En effet, toujours selon le président, « l'austérité ce serait amputer le pouvoir d'achat, réduire le service public, supprimer des prestations ». Le prestidigitateur Hollande transforme la purge en nectar !

Sauf que cela ne trompe personne, et surtout pas les premiers concernés, les travailleurs. La réduction des budgets publics, ceux de l'État, des collectivités territoriales, des caisses sociales, vise à dégager les fonds nécessaires au maintien des profits des grandes

entreprises : soit directement par les commandes, les aides, les dégrèvements de toute sorte ; soit à retardement, en payant les intérêts de la dette publique, contractée pour des cadeaux du même genre, toujours destinés aux mêmes.

Le gouvernement Hollande-Ayrault semble préférer visiblement annoncer tous les jours de nouvelles mesures partielles, agiter sans cesse les discussions sur de futures ou probables économies, en pensant qu'ainsi le coup de massue semblera moins rude, et en tout cas provoquera moins de réactions. Mais, contrairement sans doute à ce qu'il escompte, cette technique ne protège pas Hollande, ni au-dessus de lui ses commanditaires patronaux, du coup de colère que cette politique mérite de la part des travailleurs.

Paul GALOIS

• Loi sur la dépendance

Sarkozy en a parlé, Hollande le fait

Pour respecter une promesse de la campagne électorale de Hollande, le gouvernement a mis en chantier une réforme de la dépendance, réforme promise puis abandonnée par Sarkozy en son temps.

Un projet de loi sur la « perte d'autonomie » devrait être présenté d'ici à la fin de l'année 2013 pour entrer en application en 2014. La loi est destinée essentiellement à venir en aide aux personnes âgées et à leurs familles incapables de prendre en charge financièrement le coût de cette « perte d'autonomie », dont le « reste à charge » est évalué à environ 1 450 euros en moyenne par mois et par personne.

La réforme achoppe sur son financement. Le gouvernement a prévenu, par la voix de la ministre chargée des personnes âgées, Michèle Delaunay : l'État ne pourra pas assumer, seul, le coût de la réforme. Parmi les solutions envisagées – déjà sous Sarkozy – il y a la hausse de la CSG, hausse générale ou ciblée sur les retraités, l'extension de la « journée de solidarité » aux retraités et aux professions libérales et... le recours aux assurances privées. « La solidarité nationale doit jouer, a expliqué la ministre, mais aussi la responsabilité individuelle. »

En fait de solidarité, c'est donc surtout en faveur des assureurs qu'elle va jouer. La mesure avait d'ailleurs été à juste titre dénoncée avec virulence par le Parti socialiste quand Sarkozy en avait évoqué la possibilité en 2011. Les temps, et le Parti socialiste, changent, mais pas la politique.

Quant à s'en prendre aux retraités, le gouvernement n'a pas attendu la loi annoncée : sous prétexte de financer la dépendance, une taxe de 0,3 % sur les pensions imposables a été décidée dans la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2013 et sera prélevée à partir du 1^{er} avril prochain.

Jean-Jacques LAMY

• Retraites

C'est le patronat qu'il faut faire payer

Le 6 mars, en fixant aux membres de la Commission sur l'avenir des retraites qu'il a mise en place les « pistes de réforme » qu'il propose, le gouvernement leur a indiqué les trois « leviers susceptibles de consolider notre système de retraite par répartition ».

Il s'agirait soit d'accroître la durée d'activité, qui peut être obtenue en allongeant la durée de cotisation ou en repoussant l'âge légal d'ouverture des droits ; soit de réduire le montant des pensions, en les désindexant de l'inflation ; soit enfin d'augmenter les cotisations et

les prélèvements qui financent les régimes de retraite. Les dix « experts » de cette commission doivent rendre leurs conclusions d'ici la fin du mois de mai.

Mais comment ne pas être choqué par ces discours sur la nécessité d'une augmentation

de la durée d'activité, alors que, pour un nombre croissant de travailleurs, c'est l'accroissement de la durée d'inactivité, c'est-à-dire de chômage, qui est à l'ordre du jour ?

Et comment ne pas remarquer que les députés PS, comme Le Guen ou Emanuelli, ou les membres du gouvernement, comme Sapin, qui se sont exprimés sur le sujet depuis quelques semaines, sans doute pour préparer l'opinion, n'ont

jamais évoqué que les deux premiers leviers, le recul de l'âge de départ en retraite et l'allongement de la durée de cotisation, qui ne frapperaient que les travailleurs. En effet le troisième, l'augmentation des cotisations risquerait de toucher le patronat.

Intervenant le 10 mars au Grand Jury RTL-LCI-Le Figaro, Marisol Touraine, chargée du dossier en tant que ministre des Affaires sociales, est allée dans le même sens. « À partir du moment où nous vivons plus longtemps, la durée de cotisation devra être examinée », a-t-elle expliqué, ajoutant que, quelles qu'elles soient, les mesures retenues « supposeront des efforts de la part de l'ensemble des Français », tout en précisant que ces efforts seraient « justement répartis ».

Mais la seule façon d'être juste en matière de réforme des retraites, ce ne serait pas de s'en prendre à « l'ensemble des Français », mais de s'en prendre au patronat et aux actionnaires qui, pour accroître profits et dividendes, réduisent la part des salaires dans les richesses produites, contraignent un nombre croissant de travailleurs au chômage, et de ce fait vident les caisses de retraite.

Jean-Jacques LAMY



• Après la journée de la femme

De belles paroles sur l'égalité, non suivies d'effets

À l'occasion de la journée de la femme, le Premier ministre Jean-Marc Ayrault a signé un accord sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes dans la fonction publique. Cet accord permettra de « rattraper le retard pris ces dernières années », s'est-il félicité.

Quel besoin de signer un accord de ce genre, qui plus est, limité à une catégorie de travailleuses, alors que le principe de l'égalité professionnelle est inscrit dans la loi ou, faudrait-il plutôt dire, dans les lois? Car il y en a eu, des lois,

pour interdire les discriminations au travail entre hommes et femmes, que ce soit dans le montant du salaire, le déroulement de carrière, la promotion, etc., discriminations qui se poursuivent même après la période de travail puisque les

pensions de retraite des femmes sont en moyenne inférieures de 42% à celles des hommes.

Déjà en 1946, la Constitution supprimait la notion de « salaire féminin » et proclamait: « À travail égal, salaire égal ». Il fallut pourtant attendre 1972 pour qu'une première loi sur ce sujet soit votée; elle ne fut jamais appliquée. Même sort pour la loi Roudy de 1983, la loi Génisson de 2001, et celles votées

en 2004, 2006 et 2011, sans parler des décrets allant dans le même sens! Il y a donc fort à parier que cette égalité au travail n'ira pas au-delà de la journée de la femme et que l'accord finira, comme les précédentes lois, aux oubliettes.

Sur la route, quand un automobiliste ne respecte pas la loi, en l'occurrence le code de la route, il est sanctionné par une amende. Il en va de même dans la vie sociale, où celui qui viole

la loi est passible des tribunaux. Mais quand il s'agit des lieux de travail, les patrons peuvent se permettre d'enfreindre la loi en toute impunité, à commencer par l'État-patron qui leur donne l'exemple puisque, entre autres inégalités de traitement, les femmes sont payées 18% de moins que les hommes dans le secteur public.

Marianne LAMIRAL



Pour « refonder l'école » il faudrait plus de moyens

Le projet de loi « sur la refondation de l'école » présenté par le ministre de l'Éducation nationale Vincent Peillon commence à être examiné à l'Assemblée nationale. La principale mesure de ce texte est la création de 60 000 postes sur cinq ans. Cela vaut certes mieux que la suppression de 80 000 postes réalisée par Nicolas Sarkozy, et l'on pourrait applaudir s'il ne fallait payer ces enseignants supplémentaires par autant de fonctionnaires en moins dans d'autres ministères. Mais, à y regarder de plus près, il s'avère que cette petite bouffée d'oxygène ne suffira certainement pas.

Sur les postes créés, seuls 54 000 iront à l'Éducation nationale, le reste se répartissant entre l'enseignement supérieur et l'enseignement agricole, qui en ont également besoin.

21 000 de ces 54 000 postes seront consacrés au rétablissement d'une formation initiale pour les enseignants, en particulier aux postes de stagiaires dans les nouvelles Écoles supérieures du professorat et de l'éducation, auxquels il faut ajouter mille postes pour les formateurs de ces écoles. Cela s'imposait, pour mettre fin à la réforme mise en place

sous Sarkozy et qui aboutissait à jeter directement les jeunes professeurs devant leur classe sans autre aide qu'un « tuteur », un enseignant chargé de les conseiller.

Mais si tout cela est utile, il en résulte quand même qu'il n'y aura en cinq ans que 14 000 postes créés dans les écoles primaires et maternelles, et 7 000 dans les collèges et lycées.

C'est loin de compenser la saignée effectuée sous Sarkozy. Et c'est avec ce maigre contingent que l'Éducation nationale est censée non seulement résoudre ses problèmes actuels,

comme le non-remplacement chronique des enseignants en arrêt maladie, mais aussi aborder des tâches supplémentaires: l'enseignement d'une langue vivante étrangère dès le cours préparatoire ou l'accueil des enfants de moins de trois ans.

Le gouvernement a beau dire que l'éducation est pour lui une priorité, c'est un effort d'une tout autre ampleur qu'il faudrait pour assurer un enseignement digne de ce nom aux enfants, et en particulier à ceux des quartiers populaires.

Daniel MESCLA

• Loi de transition énergétique

Vers un malus pour tous ?

La loi de « transition vers un système énergétique sobre » vient d'être adoptée par l'Assemblée nationale. Elle vise à mettre en place dès janvier 2015 un système de bonus-malus pour inciter à économiser l'énergie, gaz, électricité, chauffage. Mais c'est largement inutile: il n'y a pas besoin d'une nouvelle loi pour savoir que, plus on consomme d'énergie, plus on paye.

Et quel est le but au juste? Bien entendu, il est toujours préférable de faire des économies, mais si c'est pour limiter les émissions de gaz carbonique, cela n'a pas beaucoup de sens puisque l'écrasante majorité de l'électricité vient du nucléaire ou de l'hydraulique, qui n'en produisent quasiment pas.

Le futur système sera très complexe. Un organisme sera chargé d'évaluer pour chaque consommateur à quoi il a droit, en fonction de sa situation géographique, du type d'énergie utilisée, de la composition du foyer. Comme EDF a 28 millions de clients en France et GDF 11 millions, bonjour les calculs et les contestations. On n'est pas sorti, sinon de l'auberge, du moins de l'usine à gaz!

Les promoteurs de la loi assurent que les tarifs sociaux seront étendus à plusieurs millions de clients et que l'on ne pourra plus procéder à des coupures pour non-paiement en hiver. Tant mieux, avec toutefois cette remarque: on pourra toujours pratiquer les coupures le reste de l'année.

Le médiateur national de l'énergie a signalé qu'en 2012 il y avait eu dans l'ensemble du pays 580 000 coupures

ou réductions de puissance, dont 230 000 « résiliations à l'initiative du fournisseur ». Rien ne dit que cela va s'améliorer avec la nouvelle loi.

Parallèlement à celle-ci, la ministre de l'Écologie se fixe comme objectif la rénovation de 500 000 logements par an pour améliorer l'isolation thermique. Ce serait évidemment très bien si cela pouvait être réalisé. Mais quand on constate avec quelle lenteur sont construits les logements neufs, sociaux ou pas, on ne peut qu'être sceptique sur les promesses fracassantes concernant la rénovation thermique.

Et puis un dernier volet de cette loi est encore plus contestable. Comme tout se fait sous la bannière de l'écologie, on y a introduit un dispositif destiné à favoriser l'électricité d'origine éolienne. EDF est obligée de racheter cette électricité (hors de prix). Jusqu'à présent, il y avait obligation qu'il y ait à chaque endroit plusieurs éoliennes construites dans une « zone de développement de l'éolien » (ZDE). Dorénavant, une seule éolienne sera suffisante et les ZDE seront abandonnées. Selon l'association France énergie éolienne, cela « constitue une étape essentielle pour le développement de l'éolien en France ».

Or, si EDF rachète l'électricité éolienne, elle continuera à la faire payer ensuite à l'ensemble des consommateurs. Ce sera un malus pour tous... y compris pour les plus pauvres, même ceux qui bénéficieront par ailleurs des tarifs sociaux.

André VICTOR

• **60 ans après**

Le stalinisme sous l'œil complaisant de *L'Humanité*

Staline est mort il y a soixante ans, le 5 mars 1953, mais son esprit ne s'est pas tout à fait éteint, comme en témoigne l'article publié dans *L'Humanité* du premier week-end de mars. L'auteur en est un historien, Martelli, qui fut membre un temps de la direction du PCF.

Certes, le PCF n'en est plus à présenter Staline comme le firent ses dirigeants Duclos, Thorez ou plus près de nous, Georges Marchais, qui s'inscrivaient dans un délirant culte de la personnalité envers celui qu'ils appelaient «le petit père des peuples», et ne pouvaient prononcer son nom sans y accoler le terme «génial». Ceci ne serait qu'anecdotique si, dans le même temps, le PCF, comme tous les partis communistes liés à l'URSS, n'avait pas été complice de la politique stalinienne.

Ainsi, pour Martelli, Staline qu'il qualifie d'«*intelligent, travailleur, rusé, et déterminé*» – ce qui contredit tous les témoignages sérieux sur le personnage – aurait été convaincu que «*l'Octobre russe ne sera pas suivi de la révolution mondiale espérée par les communistes russes jusqu'en 1923*». Staline aurait donc fait preuve de plus de réalisme, même si Martelli lui reproche de «*s'être engagé dans une longue phase de volontarisme échevelé*». Très

bon sur l'orientation, moins sur la méthode, conclut donc le professeur Martelli.

L'histoire réelle est bien éloignée de cette version stalinienne soft et guère sérieuse que nous livre Martelli. Il est

faux en effet de laisser croire que Staline et ses partisans auraient été les maîtres d'œuvre de la construction d'une puissante industrie devenue sous son règne la deuxième du monde. Le choix dit du «socialisme dans un seul pays» fait et imposé par les staliniens à l'URSS a eu, au contraire, des conséquences tragiques pour l'URSS née de «l'Octobre 1917», à la fois pour le peuple soviétique

et pour le mouvement communiste international et l'ensemble du mouvement ouvrier.

Car Staline et les siens ne se sont pas contentés de se désintéresser de ce qui se passait au-delà des frontières de l'URSS pour mieux construire l'industrie soviétique.

Alors que des

mouvements révolutionnaires se développaient, ils ont saboté leurs possibilités de vaincre et de donner un élan nouveau au jeune État ouvrier soviétique.

Il en a été ainsi, par exemple, vis-à-vis de la Révolution chinoise entre 1922 et 1927. La politique stalinienne s'y traduisit par le soutien ouvert au dirigeant nationaliste, Tchang Kaï-Cshek, jusqu'à ce que ce dernier se retourne et massacre les militants communistes chinois insurgés, en les faisant jeter vivants dans les chaudières des locomotives, à Shanghai. Une volte-face qui était prévisible, prévue et dénoncée par Léon Trotsky.

Ce ne fut pas le seul exemple de cette politique consistant à freiner les élans révolutionnaires, à les détourner pour les faire échouer. En Espagne aussi, entre 1936 et 1939, l'appareil stalinien mit tout son poids pour que ce qui était véritablement une révolution se transforme en une simple guerre civile pour la défense d'une République bourgeoise.

Ces exemples – et il en existe de nombreux autres – montrent que le volontarisme que Martelli met au crédit de Staline n'a pas aidé à la construction

d'une puissante industrie mais a au contraire multiplié les handicaps et les obstacles. Cette construction s'est faite au prix d'un gâchis économique astronomique dont le bilan humain – des millions de morts, des centaines de millions de déportés dans les camps – a été monstrueux.

Car Staline et les siens ont commandé un massacre sans nom, dont les premières victimes furent les communistes eux-mêmes. À commencer par ceux qui, aux côtés de Lénine, œuvrèrent au renversement de la bourgeoisie sur un territoire immense, représentant le sixième du globe.

Non, la dictature de Staline n'a pas été la simple déviance d'un individu par ailleurs bien intentionné, comme voudrait nous le faire croire Martelli, mais l'expression d'une réaction sanglante contre la révolution et les révolutionnaires. Le pire à mettre à son bilan est sans doute la façon dont il a profondément discrédité, auprès de millions de travailleurs du monde entier, l'image du communisme et, de ce fait, a donné au monde capitaliste un très long, trop long, sursis.

Jean-Pierre VIAL



• **Mali**

Le Drian, ministre de la Défense... des intérêts de l'impérialisme français

«Les opérations se déroulent conformément à l'agenda que nous nous étions fixé. Il fallait d'abord reprendre les villes pour permettre la reprise de l'activité civile, dissiper la peur des populations, ensuite s'organiser pour s'attaquer au sanctuaire historique d'Al-Qaida, les Ifoghas et Timetrine au nord-est du Mali», a déclaré, satisfait, le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian lors de sa visite au Mali commencée le jeudi 7 mars. Deux mois après le début de l'intervention française, l'opération Serval, «l'agenda» fixé par le gouvernement a pourtant souffert quelques réajustements relativement aux promesses de Hollande qui s'était engagé à rapatrier les troupes françaises en mars.

Cette lutte contre le terrorisme, prétexte de l'intervention de l'armée française, devait être promptement menée, propre et efficace. Mais le ministre a beau

se faire photographier devant un étalage d'armes prises à des combattants des groupes intégristes, il ne peut cacher que ceux-ci n'ont ni disparu, ni fui. Certains se cachent, se fondent dans la population et attendent le moment opportun pour repasser à l'action.

Quant à la sécurité que l'intervention française était censée assurer, le ministre de la Défense ne peut que promettre qu'elle «sera bientôt assurée». La population qui vivait dans la terreur de ces intégristes islamistes a pu être provisoirement soulagée, mais elle n'a aucunement trouvé la «sécurité». Les bombardements ont détruit des quartiers et tué des civils. Et les exactions des intégristes ont laissé la place à celles des soldats maliens en particulier, qui s'en prennent aux populations soupçonnées de les cacher mais dont le tort est surtout d'être touareg ou arabes.

«La fin de notre mission doit coïncider avec la solution politique au Mali. Elle passe par deux éléments incontournables. Organiser au plus vite une élection présidentielle en juillet (...) Le deuxième est l'organisation de la commission de dialogue et de réconciliation (...)» Jean-Yves Le Drian parle le langage du représentant de l'impérialisme français, intervenu pour trouver en effet une solution politique afin de préserver les intérêts des capitalistes dans cette région de l'Afrique qui reste sa chasse gardée. Il ne s'agit que de cela. La population, quant à elle, risque de n'être débarrassée d'un problème que pour se trouver face à d'autres problèmes plus graves.

Car, comme l'ont fait toutes les puissances impérialistes en intervenant notamment en Irak ou en Afghanistan, l'impérialisme français a d'ores et déjà pourri la situation et



semé de nouvelles bombes à retardement. Aux vengeances auxquelles se livre l'armée malienne à l'ombre protectrice de l'armée française, répondront les vengeances de l'autre côté. Il y a tout lieu de craindre des conséquences en chaîne que personne ne pourra maîtriser et un conflit qui, comme dans bien d'autres pays d'Afrique, s'éternisera en aggravant encore les souffrances de la

population.

Les déclarations du ministre de la Défense illustrent en tout cas la politique des représentants socialistes qui une fois au gouvernement, mènent la même politique impérialiste agressive que la droite, avec les mêmes arguments cyniques sous prétexte de défense des populations.

Aline RETESSE

• **Venezuela**

La politique d'Hugo Chavez

Des mesures sociales mais pas socialistes

Au Venezuela, les funérailles de Hugo Chavez ont révélé la ferveur dont il bénéficiait dans les milieux populaires; une ferveur qui n'était pas imposée par un régime que ses détracteurs aiment présenter comme dictatorial, mais qui découle de mesures bien concrètes dont bénéficient les classes populaires.

Depuis quatorze ans, les multiples missions sociales mises en place par le régime ont en effet contribué à réduire les inégalités. C'est d'autant plus remarquable que, dans le monde entier, on assiste à un phénomène inverse, y compris dans les pays riches où, pour préserver et même élargir les profits des grandes entreprises et la fortune des classes privilégiées, on ne cesse de rogner sur les salaires, les pensions; on consacre de moins en moins d'argent aux services publics et on réduit programmes sociaux et protection sociale.

Certes, c'est l'existence d'une importante rente pétrolière qui a permis au régime

chaviste d'en soustraire une part pour financer les missions sociales. Et c'est bien ce que lui reprochent tous ceux, politiciens ou commentateurs, pour qui les profits des multinationales, et accessoirement ceux des classes possédantes locales, passent avant les budgets sociaux. À leurs yeux, ceux-ci ne sont qu'un manque à gagner qui répondrait à un vulgaire « clientélisme », un mal social sur lequel ils ne trouvent pourtant rien à redire quand il bénéficie aux plus riches!

Les plus haineux ont dû admettre les résultats obtenus par le régime chaviste. Ainsi, sous un titre sobre mais résumant les reproches les plus

répétés ces jours-ci, « *La révolution bolivarienne a privilégié le social au détriment de l'économie* », *Le Monde* a publié des indices évocateurs.

Entre 1998 et 2011, le PIB par habitant est passé de 3 889 à 10 731 dollars. Dans le même temps, le niveau de pauvreté a diminué de 49% à 27,4%. De même, un indice de la mesure de la répartition des richesses entre 0 et 1 (0 = égalité parfaite; 1 = inégalité totale) s'est avéré lui aussi favorable en passant de 0,49 à 0,39. Enfin, la mortalité infantile a reculé de 20,3 à 12,9 pour mille naissances.

On peut ajouter que le régime a obtenu de bons résultats sur le plan éducatif. Pendant les années Chavez, l'Unesco a en effet inscrit le Venezuela sur la liste des États sans analphabétisme.

En 2008, on avait inscrit au bénéfice du régime une progression de 16,5% de la

consommation alimentaire, grâce à la mission qui avait la charge de fournir des denrées de première nécessité, malgré des approvisionnements parfois chaotiques.

Le secteur de la santé a bénéficié, dès le départ, de l'aide et du savoir-faire des médecins cubains, tels que bien des grands bourgeois d'Amérique latine, pourtant anticastroïstes, préfèrent encore aller se soigner à Cuba. Grâce à cette aide, le régime chaviste a pu ouvrir de nombreux dispensaires de quartier. Mais des dispensaires ont aussi manqué de fournitures médicales ou ont dû fermer. Chavez lui-même avait admis publiquement ces difficultés. De même, en matière de logement, le régime a admis n'avoir construit que 350 000 logements sociaux là où il en faudrait trois millions.

Dans l'ensemble, le chômage a reculé et les missions ont amélioré les conditions

d'existence des 20% les plus pauvres, ce qui n'est pas rien dans une Amérique latine très inégalitaire. Mais, du fait même de l'importance de la manne pétrolière, cela n'a pas empêché les plus riches et les multinationales d'augmenter la part qu'ils prélèvent sur le revenu national. En 2011, les 20% les plus riches avaient en effet accaparé 44% de la richesse nationale, quand la part revenant aux 20% les plus pauvres n'en représentait que 6%. Il y a donc encore de la marge, aussi bien pour les multinationales que pour les classes possédantes locales, guère égratignées par le « socialisme du 21^{ème} siècle » dont Chavez se disait partisan, présenté parfois plus nettement comme un « socialisme avec patrons ». Et ce sont bien là les limites du chavisme.

Jacques FONTENOY

• **Djibouti**

La France et les grandes puissances complices de la dictature

À Djibouti, une répression sauvage s'est abattue sur les manifestants qui contestaient la victoire du parti présidentiel aux élections législatives du 20 février. La police a tiré à balles réelles dans la foule et tué au moins dix personnes. Plus de 900 opposants sont actuellement incarcérés en centre de rétention ou en prison.

Les principaux leaders de l'opposition ont été arrêtés.

Tout cela se déroule dans le silence complice de la part de

la France et des USA, dont les principales bases en Afrique sont implantées dans ce petit pays.

La dictature règne en fait, dans cette ancienne colonie française, depuis l'indépendance proclamée en 1977. Le même parti y a toujours

occupé le pouvoir, le Rassemblement populaire pour le progrès, qui fut même pendant longtemps proclamé parti unique. C'est aussi la même famille qui est à la tête de l'État, celle de l'actuel président Ismaël Omar Guelleh, qui a succédé en 1999 à son oncle Hassan Gouled. La pratique de la torture par la police est régulièrement dénoncée par les opposants et les associations des droits de l'homme. En février 2011, des manifestations massives avaient eu lieu dans le pays, au moment où la population se soulevait en Tunisie et en Égypte. Là aussi la police avait tiré dans la foule, arrêté, torturé et tué.

La population, d'environ 800 000 habitants, vit dans la misère. Dans le nord et le sud-ouest du pays, un blocus alimentaire et sanitaire est imposé depuis 1991 aux populations nomades, et actuellement une épidémie de

paludisme s'y propage.

Cette dictature féroce se perpétue à l'ombre des bases étrangères. Pour la France, Djibouti est la plus importante de ses bases en Afrique, selon un accord négocié en 1977 avec l'oncle de l'actuel président. 2 900 hommes y sont positionnés, prêts à intervenir sur tout le continent. Les USA y maintiennent également une base de taille équivalente. Mais ils ne sont pas les seuls. Sous prétexte de lutter contre la piraterie, l'Allemagne, le Japon et dernièrement l'Italie ont installé leurs propres équipements militaires.

Si Djibouti est un cauchemar pour la population, et particulièrement pour les opposants, elle est un « paradis stratégique » pour les puissances impérialistes. À ce titre, son gouvernement a droit à toute leur indulgence pour les crimes qu'il perpète.

Daniel MESCLA



Un véhicule américain quitte une base militaire américaine qui a conservé son nom français.

• **Israël**

La ségrégation à l'œuvre

Lundi 4 mars, le ministère israélien des Transports a ouvert deux nouvelles lignes de bus uniquement réservées aux travailleurs palestiniens autorisés à se rendre en Israël. « En bus vers l'apartheid », a titré le journal Haaretz dans un article dénonçant cette politique ségrégationniste. Deux jours plus tard, ces autobus ont été incendiés et le service a dû être interrompu, au moins provisoirement.

Aux dires du ministère des Transports, il s'agirait simplement d'améliorer les services offerts aux travailleurs palestiniens, ce qui au demeurant est peut-être vrai, mais en dit alors long sur la situation qui leur est faite. C'est d'ailleurs suite à des pressions exercées par les représentants des colons de Cisjordanie que la mesure a été prise. Des colons se plaignaient en effet d'avoir à partager leur transport avec des Palestiniens, arguant des risques sécuritaires que ferait courir une telle cohabitation. Sauf que ce sont les Palestiniens qui dans ces autobus sont presque toujours les victimes d'agressions, et non l'inverse.

En Israël et dans les territoires occupés, l'apartheid dans les transports a déjà une longue histoire. En Cisjordanie par exemple, il existe deux réseaux routiers. L'un est réservé aux colons et aux militaires et l'autre, abandonné aux Palestiniens, est soumis aux check-points et autres contrôles aussi humiliants qu'incessants.

La ségrégation raciste dans les transports est une constante des politiques d'apartheid, aujourd'hui en Israël, hier aux États-Unis et en Afrique du Sud.

Un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre, et d'autres formes de ségrégation existent et se répandent, en Israël

même, vis-à-vis des minorités qui vivent dans le pays ainsi qu'à l'égard des femmes. Dans les transports publics de certains quartiers contrôlés par les religieux, à Jérusalem par exemple, ces dernières sont contraintes de rester à l'arrière des bus pendant

que les hommes sont à l'avant, dans la plupart des cas séparées par une vitre.

De telles pratiques ne sont pas dignes d'Israël, déplorait la secrétaire d'État américaine Hillary Clinton. Elles ne sont peut-être pas dignes, mais elles sont.

Georges LATTIER



Bousculade autour d'un bus contesté réservé aux Palestiniens.

• **Japon**

Deux ans après Fukushima

Une situation toujours inquiétante

Deux ans après la catastrophe de la centrale nucléaire de Fukushima, suite au tremblement de terre et au tsunami qui ont ravagé la côte est du Japon, la situation est plus que jamais inquiétante. L'appât du gain, la corruption, l'irresponsabilité et l'omerta sur les dangers que courent les habitants continuent d'être les maîtres mots de l'énergie nucléaire japonaise.

La décontamination a été confiée à des géants des travaux publics, dont le seul mérite est d'être proches des milieux gouvernementaux, mais qui emploient des moyens rudimentaires tels que pelles et balais, plus économiques que des engins mécaniques. Trois mille travailleurs se relaient jour et nuit sur le site, pour enlever quelques centimètres de terre de surface et des branchages, stockés ensuite dans des sacs ou des poubelles, sans surveillance, car nul ne sait où les évacuer. À ce jour, 15% seulement du travail a été effectué. Un dirigeant de Tepco, l'entreprise qui continue d'exploiter la centrale même si elle a été nationalisée, a annoncé qu'il envisageait de rejeter l'eau radioactive dans le Pacifique (une goutte d'eau dans la mer, doit-il penser!) car personne ne sait quoi en faire.

Des conditions de travail indignes

Les travailleurs qui œuvrent à la décontamination sont des employés de Tepco ou de ses sous-traitants. D'autres sont même envoyés par les yakuzas, la mafia japonaise. Ils touchent

des salaires inférieurs parfois de moitié à ceux versés sur les chantiers, pour des conditions de travail faisant fi de leur santé et de leur sécurité, voire carrément illégales. Un tiers des salariés n'auraient même pas de contrat de travail. Ils restent sur le site jusqu'à ce qu'ils soient contaminés à hauteur de 100 millisieverts, dose maximale autorisée, mais des responsables ont demandé à certains de recouvrir leur compteur de plomb pour tricher sur les doses reçues: selon le ministère de la Santé, plus de 200 travailleurs auraient ainsi dépassé l'exposition admissible, certainement beaucoup plus dans la réalité.

Quant à l'impact de la contamination sur la santé des habitants de la région de Fukushima, il faudra sans doute plusieurs années pour en mesurer les dégâts, et son étendue ne sera connue que si les organismes officiels de santé et le gouvernement font la transparence sur ce sujet, ce qui est loin d'être acquis.

Les indemnisations se font attendre

Pour l'instant, le gros problème que rencontrent les personnes évacuées d'un rayon de vingt kilomètres autour de la centrale est celui des indemnités. Les entreprises qui ont fourni du matériel qui s'est avéré défectueux, telles General Electric, Hitachi ou Toshiba, nient toute responsabilité. Tepco de son côté s'est déclaré dans l'impossibilité de payer pour les dégâts commis à cause de son irresponsabilité et l'État japonais a pris le relais en le nationalisant en juin 2012. Il a pris les indemnisations à sa

charge, mais renacle à les verser.

Ainsi, alors que leur habitation a été balayée par le tsunami, on demande aux habitants des papiers justificatifs! Les 160 000 personnes déplacées n'ont reçu qu'une fraction de la somme à laquelle elles peuvent prétendre, et ce qu'elles ont touché pour l'instant ne leur permet pas de commencer ailleurs une nouvelle vie, ni même souvent de subsister. Et ceux qui, par crainte pour leur santé et celle de leurs enfants, ont choisi de déménager sans y être contraints n'ont droit à rien.

Y aura-t-il un jour un retour à la normale à Fukushima et la

population japonaise pourra-t-elle se sentir vraiment à l'abri de la répétition d'une telle catastrophe? Certainement pas, tant que l'énergie nucléaire restera entre les mains de fraudeurs, de menteurs, d'irresponsables qui grappillent quelques sous en rognant sur la sécurité, et qui sont couverts par un État complice. C'est vrai pour le nucléaire au Japon, cela l'est aussi partout dans le monde, où la production est entre les mains d'une poignée de profiteurs qui font passer leurs profits avant la vie de l'ensemble de la population.

Marianne LAMIRAL

Et pour le nucléaire en France ?

Après Fukushima, le nucléaire a évidemment été remis en question en France. Il en est résulté des recommandations de l'ASN (Autorité de sûreté nucléaire, qui se proclame un organisme indépendant). En résumé, l'ASN estime que le parc nucléaire de l'Hexagone est suffisamment sûr, y compris la centrale de Fessenheim, la plus ancienne, à condition qu'on prévienne des situations de catastrophe extrême qui n'avaient pas été envisagées jusque-là.

Moyennant une dizaine de milliards d'euros de travaux, l'ASN estime donc que cela

devrait aller. Quelle confiance peut-on lui accorder? EDF s'est engagée à créer une force d'intervention rapide nucléaire (la FARN) capable d'intervenir d'urgence sur un réacteur en difficulté, en ayant prévu d'avance tous les cas de figure. Cela demande paraît-il du temps, et la FARN ne sera prête qu'en 2014.

Dans le cas d'éventuelles catastrophes, on est bien forcé de s'en remettre à l'ASN et à la future FARN. Par contre, en ce qui concerne le fonctionnement ordinaire et l'entretien des centrales, rien de particulier n'a

été prévu. Ceux qu'on appelle les « nomades du nucléaire » sont soumis à la fois à la précarité, aux déplacements imposés (les nomades...) et surtout à des doses de radiations parfois excessives et très mal contrôlées. Combien sont-ils, quelles sont leurs maladies, quels cancers risquent-ils? Tout cela est secret. Un jour peut-être le scandale explosera, comme pour l'amiante.

En attendant, Fukushima ou pas, rapport de l'ASN ou pas, il n'y a strictement rien de changé.

A. V.

• Chypre

Après l'alternance électorale L'austérité n'a pas de frontières

C'est le candidat conservateur Nicos Anastasiades qui a largement remporté le deuxième tour de l'élection présidentielle de la partie grecque de Chypre, dimanche 24 février, avec plus de 57 % des voix, devant son adversaire Stavros Malas (42,5 %) soutenu par le Parti communiste qui était jusque-là au pouvoir. Dès son élection, Anastasiades a tenu à déclarer que « sa première priorité est de restaurer la crédibilité de Chypre » en menant à bien « toutes les réformes structurelles pour faire sortir le pays de la crise », langage duquel les travailleurs n'ont rien de bon à attendre.

Face à Anastasiades, l'ancien président de la République Dimitris Christofias du Parti communiste (AKEL) ne s'était pas présenté. Craignant sans doute le résultat après la politique d'austérité que son gouvernement a imposée depuis deux ans à la population, il avait cédé la place à Stavros Malas, ancien ministre de la Santé, qui n'est même pas officiellement membre du PC.

Depuis deux ans l'économie chypriote a subi les contre-coups de la faillite de la Grèce. En juin 2012 le gouvernement a appelé l'Union européenne à son secours car les banques étaient au bord de la faillite à la suite de la restructuration de la dette grecque qui leur a fait perdre 4,5 milliards d'euros. Le gouvernement Christofias a alors négocié avec la troïka (FMI, BCE et Commission européenne) un mémorandum prévoyant des mesures d'austérité et de restructuration de l'État. À la suite de ces mesures, le chômage a atteint près de 15 % de la population active, le pouvoir d'achat a diminué et le PIB a chuté de 2,3 % en 2012. Et l'Union européenne prévoit encore deux années de récession.

Anastasiades promet « des changements institutionnels radicaux, la modernisation de l'État et la restauration de la méritocratie ». Mais le plan de sauvetage n'est toujours pas approuvé par l'Union européenne, qui avance le fait que les banques chypriotes blanchissent de l'argent venant de la mafia russe et surtout utilise cette demande d'aide comme chantage. Elle voudrait en effet faire appliquer des mesures d'austérité encore plus draconiennes, ainsi que des privatisations dans des secteurs très rentables comme les télécommunications, l'électricité et le secteur portuaire.

Cette élection présidentielle, la septième depuis la fondation de la République de Chypre en 1960, est la première où la campagne n'a pas été axée autour des problèmes entre les communautés grecque et turque. Anastasiades s'est permis le luxe d'adresser un « message de paix » à « nos compatriotes chypriotes turcs » pour trouver une solution négociée. Il parle notamment de faire bénéficier les Chypriotes turcs d'une partie des importants gisements de gaz découverts dans les eaux

territoriales de Chypre, qui sont devenus un nouveau motif de conflit entre les deux parties de l'île.

Cependant, Anastasiades a déjà commencé à flirter avec le mouvement d'extrême droite ELAM, pensant que cela pourrait l'aider à mener sa politique sans trop de réactions. Une grande partie des travailleurs, qui votaient pour le Parti communiste AKEL, sont en effet désorientés après la politique d'austérité menée par le gouvernement de celui-ci.

Dans la partie turque de l'île, la République turque de Chypre du Nord qui n'est reconnue que par la Turquie, la situation est analogue car le Parti communiste chypriote turc, le CTP dirigé par l'ancien président Mehmet Ali Talat, avait appliqué la même politique en contribuant à ramener la droite au pouvoir. Si la politique d'austérité ignore la ligne de démarcation qui partage l'île depuis 1974, la lutte des travailleurs ne devrait pas la connaître non plus.

Julien SILVA

• France-Grèce

Le Drian commis voyageur

Après Hollande, Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, est allé en Grèce discuter affaires. Au nom du partenariat stratégique entre la Grèce et la France, qui date de 2008, il a remis sur la table la question des frégates françaises Fremm dont la vente a été interrompue avec l'explosion de la crise.

Ils ont parlé de deux frégates, et non de six comme en 2010, de quatre avions de coopération navale, et d'une acquisition de tout cela « au coût le plus bas possible », comme le souhaite le ministre grec de la Défense, sans doute sous la forme d'une location, ou location-vente.

Pour faire bon poids, ils ont ajouté quelques considérations sur la coopération nécessaire pour surveiller les frontières, l'approvisionnement en pièces de rechange et l'entretien des

systemes d'armes. Les chantiers de Lorient, Safran et Thalès, fournisseurs de technologies militaires, ne s'en plaindront pas. Les trusts comme Total, intéressés par la prospection en mer Égée, à la recherche de pétrole et de gaz offshore, non plus.

La population grecque, elle, aura une raison supplémentaire de protester : une Fremm coûte plus de 557 millions d'euros pièce.

Sylvie MARÉCHAL



Le modèle proposé par la France à la Grèce.

• Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE N° 150 (mars 2013)

- Troupes françaises hors d'Afrique!
- Mali
L'héritage empoisonné du colonialisme
- Italie
Des résultats électoraux à l'image du désarroi général
- Tunisie
L'impasse politique et l'impasse pour la population

- Pologne
Un « miracle » économique qui ressemble surtout à un cauchemar social
 - Chine
Après le 18^e congrès du Parti communiste et la succession aux sommets de l'État
- Prix : 2 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,63 euro

• Un film de Lam Lê

Les ouvriers indochinois enrôlés de force par le pouvoir colonial français

Le film-documentaire *Công Binh, la longue nuit indochinoise* du réalisateur Lam Lê évoque le sort de milliers de travailleurs indochinois exilés de force par l'État français en 1939, puis exploités dans les usines de la métropole et les rizières de Camargue, au travers des témoignages de quelques-uns d'entre eux encore en vie.

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, le ministre des Colonies, Georges Mandel, recruta 20 000 Indochinois,

arrachés à leurs villages, pour remplacer les ouvriers français partis sur le front allemand. L'Indochine faisait alors partie de l'empire colonial français et depuis des décennies, les Michelin et autres capitalistes français continuaient à construire leur fortune sur la sueur et le sang du peuple vietnamien.

Ces Công Binh, ouvriers soldats comme on les appelait, une fois en France, furent parqués dans des camps,

surexploités, très mal payés et parfois pas payés du tout. Ces travailleurs n'avaient quasiment aucun droit : pas de tenues de travail, très peu de nourriture, des brimades, des punitions, le cachot et les coups. Certains furent aussi exploités dans des conditions très dures dans les rizières en Camargue. Cela dura de 1939 à 1952.

Environ mille d'entre eux sont morts à force de mauvais traitements ou de maladies

pendant les années passées à travailler sous le gouvernement de Daladier, qui mit en place ce recrutement de la Main-d'œuvre indigènes, MOI, dès mai 1939, puis sous Pétain.

Ce film, qui donne la parole à des messieurs qui ont aujourd'hui plus de 90 ans et dont quatre sont morts depuis le tournage, lève ainsi le voile sur un des méfaits du colonialisme français qui, comme tout ce qui touche au passé

colonial, a été occulté des dizaines d'années durant.

Aline RETESSE

Ce film passe en ce moment au cinéma La Clef à Paris, 34, rue Daubenton dans le 5^e arrondissement. Il sera aussi au programme du cinéma à la fête de Lutte ouvrière à Presles les 18, 19 et 20 mai prochains

• PSA Aulnay-sous-Bois

Plus ouvertement que jamais le gouvernement complice du patron

La grève se poursuit toujours à l'usine PSA d'Aulnay-sous-Bois. Elle est entrée le 13 mars dans sa neuvième semaine. La direction a perdu plus de 20 000 voitures du fait de la paralysie totale de la production, mais la famille Peugeot continue à jouer la montre. Elle sait qu'en cédant devant les grévistes, elle encouragerait la combativité ouvrière qu'elle craint par-dessus tout.

Le gouvernement se montre de plus en plus l'allié invétéré du patron. Mercredi 6 mars, les grévistes sont allés interpeller M. Sapin, ministre du Travail, pour réclamer le médiateur non seulement promis par Hollande mais qui correspond à un droit élémentaire dans le code du travail.

Le directeur de cabinet du ministre a clairement expliqué à la délégation reçue qu'il n'en était pas question. Il se dit satisfait des négociations, de la position des syndicats et ne veut en aucun cas déranger la direction de PSA.

Ce n'est pas que le médiateur aurait apporté une solution aux revendications des travailleurs en grève. Mais sa nomination aurait obligé PSA à faire la démonstration publique de son refus de négocier. Cette décision du ministère a marqué les esprits des grévistes, qui ont pu juger sur pièces de la profondeur de la complicité de ce gouvernement avec PSA.

Certains ont rebaptisé le ministère du Travail, « ministère Peugeot ».

Les grévistes s'invitent dans le saint des saints

Pour rappeler à l'autre camp que la grève reste bien vivante, vendredi 8 mars, les travailleurs en lutte ont investi par surprise le siège de l'UIMM, le syndicat

patronal de la métallurgie dont le président est Saint-Geours, l'homme de confiance de la famille Peugeot. Les grévistes ont apprécié le luxe des bureaux, de l'épaisseur de la moquette aux WC dessinés par un designer de renom. Et c'est dans la salle qui abrite d'habitude les réunions au cours desquelles les patrons décident des licenciements et des sacrifices qu'ils veulent imposer, que les grévistes ont fait leur assemblée générale.

Même quand les gendarmes mobiles sont venus les déloger, c'est fièrement, en manifestation, qu'ils ont quitté les lieux. Et ils pouvaient être satisfaits d'avoir une nouvelle fois déjoué la police et les RG qui les suivent en permanence.

Aucune sanction n'arrive à briser la grève

La grève se poursuit donc, car les travailleurs ne veulent pas non plus abandonner ceux qui ont été encore plus directement attaqués. Deux d'entre eux ont contesté leur licenciement en attaquant PSA aux Prud'hommes vendredi 8 mars.

En début de semaine, la direction convoquait trois nouveaux militants en vue de les licencier. À l'un d'entre eux il est reproché une « agression sonore », à cause du tambour dont il jouait à l'usine. Un autre est licencié pour jet d'œufs. Bref, la direction s'acharne contre les militants de la grève avec des prétextes de plus en plus dérisoires. Nouvelle preuve que les travailleurs se battent dignement.

La lutte, école de la classe ouvrière

Depuis plus de huit semaines, les travailleurs en grève font une démonstration d'organisation et de détermination qui non seulement les renforce, mais renforce aussi tous les travailleurs. En montrant qu'ils peuvent prendre leur sort en main, décider de leur lutte, et tout simplement ne pas accepter les chantages patronaux, ils continuent à montrer la voie à suivre. Dans cette voie, la conscience est indispensable, et celle-ci a grandi au cours de ces semaines : conscience des vrais adversaires et des faux amis ; conscience des soutiens sur lesquels ils peuvent vraiment compter (ces dizaines de milliers de travailleurs qui continuent à alimenter la caisse de grève) et de ceux qui s'avèrent volatils.

Ne serait-ce que pour tout ce qui a été appris, la grève a

Soutien aux grévistes d'Aulnay

Pour soutenir financièrement les grévistes d'Aulnay, on peut envoyer un chèque libellé à l'ordre de : **Soutien aux salariés de l'automobile du 93**, et envoyé à : **Soutien aux salariés de l'automobile du 93, 19-21, rue Jacques-Duclos, 93600 Aulnay-sous-Bois.**

On peut aussi faire un don en ligne sur le site : www.soutien-salaries-automobile-93.org

déjà rapporté énormément. Mais surtout, elle continue à montrer que les travailleurs peuvent refuser de se laisser jeter dehors sans rien. Ils peuvent se faire respecter, gagner le soutien d'une fraction importante du monde du travail et gêner patrons et gouvernement dans leur préparation des attaques contre l'ensemble de celui-ci.

Correspondant LO



Une assemblée générale de grévistes au mois de février.

• Renault

Accord unanime... contre les salariés

Mardi 12 mars, le comité central d'entreprise de Renault devait finaliser l'accord pompeusement intitulé par la direction « *contrat pour une nouvelle dynamique de croissance et de développement social de Renault en France* ». Les signatures des syndicats, sauf celle de la CGT, lui sont déjà acquises, CFE-CGC, FO et CFDT ayant décidé de parapher un texte qui entérine une dégradation des salaires et des milliers de suppressions de postes.

Le texte lui-même est, sans doute volontairement, suffisamment opaque pour qu'on ait du mal à s'y repérer. Quelques points sont cependant assez

explicités : la diminution des effectifs par la suppression de 8 260 emplois, le gel des salaires dès 2013, une remise en cause des horaires de travail par la direction et la disparition d'un certain nombre de jours de congés, enfin la mobilité entre les différents sites. Ceux-ci sont regroupés en deux pôles : un pôle nord-ouest, du Nord à la Meurthe-et-Moselle, et un pôle Vallée de la Seine, qui va du Havre au Val-d'Oise en passant par la Sarthe !

Par rapport au premier projet, Renault a supprimé le caractère obligatoire de la mobilité, reculant principalement devant les réactions des

travailleurs. Mais la portée de ce recul risque d'être assez limitée : les difficultés à boucler son budget, les traites à payer seront sûrement aussi contraignantes qu'un article de l'accord pour obliger des travailleurs d'un site où l'activité se réduit à accepter une mutation plus ou moins longue et plus ou moins lointaine.

Le blocage des salaires va encore diminuer le niveau de vie des travailleurs. La direction n'envisage guère mieux pour la suite : en interne, elle a déjà prévu 0,5 % d'augmentation en 2014 et 0,75 % en 2015 ; et encore, elle peut très bien arguer de la conjoncture pour faire

pire ! Quant à la promesse de ne pas fermer de site, que vaudra-t-elle après 2016... à supposer qu'elle tienne jusque-là ?

Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif, a vu là un accord « *d'une portée considérable* », un « *échange de concessions réciproques* » ! Emboitant le pas à la CFE-CGC, le secrétaire fédéral de FO Renault estime qu'il y a là une « *garantie d'avenir* ». Certes, FO a refusé un accord similaire au niveau national, mais Jean-Claude Mailly, secrétaire général de la confédération, voit dans ce contrat Renault une garantie du maintien de la

production, évitant des licenciements et limitant le gel des salaires. Quant à la CFDT, elle estime qu'on permettra ainsi à « *l'outil industriel français de concurrencer des usines comme en Espagne ou en Grande-Bretagne* ».

Voilà une belle unanimité dans le soutien aux patrons car, si « *contrat de croissance* » il y a, c'est de la croissance des profits qu'il s'agit. Les travailleurs, en débrayant nombreux depuis décembre contre le projet d'accord, souvent à l'appel de la seule CGT, ont largement montré le mal qu'ils en pensent.

Sylvie MARECHAL

• Centrale nucléaire de Cattenom (Meurthe-et-Moselle)

Deux morts, un blessé, et silence côté direction

Douze jours après l'accident du travail du jeudi 28 février qui a fait deux morts et un blessé grave parmi les nomades du nucléaire, sur le chantier de la tranche 4 à la centrale de Cattenom, aucune information précise ne filtrait. *Le Républicain lorrain* de Thionville s'en était fait l'écho le lendemain de l'accident, titrant sur « l'omerta » à la centrale nucléaire.

Habités aux exercices répétés, aux déplacements de gendarmes et de pompiers, beaucoup de salariés ne savaient pas ce jour-là qu'il y avait eu ce drame. Ils allaient l'apprendre par la presse, par France 3, par Internet plus tard, en rentrant chez eux.

À l'arrêt régulièrement, un réacteur (ou tranche nucléaire – il y en a quatre à Cattenom) est en réparation tous les dix ans pour des travaux importants. C'est au cours de ces chantiers multiples qu'a eu lieu la tragédie, tuant deux travailleurs d'entreprises sous-traitantes et en blessant un autre. Employés par deux sociétés différentes, ils vérifiaient et mettaient en état une nacelle provisoire pour ces travaux et se sont retrouvés victimes de l'installation.

Pour une fois, la direction a averti les organisations syndicales le jour même de l'accident... sans pour autant les inviter à la conférence de presse donnée le soir.

Parmi les sous-traitants présents sur place, l'émotion et la colère étaient grandes. Personne ne voulait travailler le lendemain sur le chantier. La direction a décrété alors une journée de deuil.

Après l'accident, la direction a détecté immédiatement les intervenants en bloquant leur badge dans le périmètre, pour les orienter vers les cellules de soutien psychologique mises en place spécialement. Depuis, autour du chantier, bloqué sur le moment et sous scellés du fait de l'enquête, l'activité reprend progressivement son cours.

Depuis des années, EDF sous-traite allègrement la maintenance et même

certaines activités liées à la radioprotection. Le volume de ces travaux de maintenance doit encore s'accroître de 40% du fait de la prolongation programmée de la durée de vie des centrales. Ce projet s'appelle « le grand carénage ».

Les entreprises se font concurrence pour obtenir les marchés, embauchent des intérimaires pour l'occasion. Du fait de l'urgence, et de la pression du calendrier pour le redémarrage, bien souvent les consignes de sécurité sont difficiles à respecter. Bien évidemment, la direction d'EDF ferme tous les jours les yeux, quand ça l'arrange, et les ouvre seulement pour aller pointer du doigt et sanctionner quand elle le décide.

Les conditions de vie et de travail se dégradent dans tous les domaines. Il n'y a même plus de parking sur la centrale assez grand aujourd'hui pour accueillir tous les salariés et la cantine délivre, en plus des repas, quantité de sandwiches.

Dans le bâtiment réacteur où les chantiers se superposent et les salariés se pressent, la file d'attente s'allonge sans cesse et il faut patienter longtemps pour passer au portique de détection.

Le danger de la sous-traitance des travaux est dénoncé par les organisations syndicales depuis longtemps, mais rien n'y fait. La loi un moment en projet pour interdire la sous-traitance dans le nucléaire est tombée aux oubliettes.

Du fait des morts, l'enquête judiciaire du procureur se mène conjointement avec l'ASN (Autorité de sûreté nucléaire). Des salariés ont été auditionnés, le fichier informatique de l'état des présents sur place, destiné habituellement non au pointage mais aux secours, a été ouvert spécialement. Le CHSCT s'est réuni et a décidé de faire ses propres démarches.

La suite des enquêtes en cours en dira sans doute plus, mais les vrais responsables seront-ils mis en cause?

Étienne HOURDIN

• Ateliers SNCF – Oullins (Rhône)

L'amiante tue toujours

Lundi 11 mars, près de 200 cheminots se sont rassemblés aux ateliers SNCF d'Oullins pour rappeler que l'amiante a provoqué la mort de plusieurs d'entre eux ces dernières années.

La présence d'amiante est telle que la direction a dû, sous la pression des agents, fermer plusieurs grands bâtiments comme la Chaudronnerie et une partie des bâtiments 3 et 6. Ce poison se retrouve partout, mélangé dans le béton des toits et des dalles de sol comme au Montage, mais aussi dans bien des conduites d'évacuation des

eaux et d'aération.

À chaque fois que des travaux ont lieu, on retrouve des fibres d'amiante dans l'air ambiant. Sans parler des poussières qui se sont accumulées dans tous les coins et recoins : en effet, pendant plus d'un demi-siècle, des pièces de locomotives ont été usinées ici. Nombre d'entre elles contenaient de l'amiante, le travail se faisait sans précautions ni aspiration, et toutes les structures en hauteur de ces immenses bâtiments n'ont jamais été nettoyées.

Depuis quelques années, devant les réactions des cheminots

(débrayages, droits de retrait, refus de travailler dans des nuages de poussière), la direction a dû prendre quelques mesures, mais très loin d'être suffisantes. Car, en réalité, la seule vraie mesure à prendre serait de tout dépolluer, voire de reconstruire.

Mais cela, la direction s'y refuse. Elle préfère tout repousser aux calendes grecques, sans faire trop de vagues si possible. À tel point que, cette année, elle a interdit aux journalistes d'assister à la commémoration.

Correspondant LO



• Cambrai (Nord)

Grève des conducteurs de bus

Depuis lundi 4 mars, les conducteurs de bus de Cambrai sont en grève. La société qui gère ce réseau de bus a changé en septembre 2012, suite à un appel d'offres de la communauté d'agglomération.

La direction de la nouvelle société, Vectalia, a bouleversé les horaires des conducteurs. L'amplitude des journées de travail a diminué, ce que la direction présente comme un avantage, mais cela rend les horaires plus pénibles car les pauses sont supprimées, y compris la pause repas, si le conducteur est en service à ce moment-là. D'autre

part, la direction s'en sert de prétexte pour supprimer une prime d'amplitude.

La direction ayant acheté des bus neufs, elle en profite aussi pour supprimer la prime de pénibilité, qui existait en raison de la vétusté du matériel. La suppression de ces différentes primes ferait perdre au total autour de 150 euros par mois aux conducteurs de bus!

Les grévistes sont présents devant le dépôt de bus, près de la gare de Cambrai, ou vont distribuer des tracts au centre-ville pour expliquer les raisons de leur grève. Ils sont bien

accueillis, car tout le monde est choqué de la volonté de la direction de diminuer leurs revenus de 150 euros, alors que tous ont du mal à joindre les deux bouts. Ils invitaient la population à venir leur rendre visite mardi 12 mars au dépôt. Jusqu'à présent, la direction n'a pas voulu rencontrer les grévistes. Elle les a traînés au tribunal, les accusant de porter atteinte à la liberté du travail. Mais elle n'a pas réussi à entamer leur détermination.

Correspondant LO

• Danone

Profits en hausse, suppressions de postes aussi

Chez Danone, on annonce un bénéfice de 1,67 milliard d'euros en 2012 et une augmentation des dividendes de 4,3%. Pour l'année en cours, le groupe alimentaire (100 000 salariés

dans le monde) espère une croissance d'au moins 5% des ventes. Bref, tout va bien.

Malgré cela, Danone annonce 900 suppressions de postes en deux ans, dont 236

en France. Plein d'argent, et moins d'emplois, le cas est classique. À l'annonce de ces résultats l'action Danone a gagné en un jour 5,9% à la Bourse de Paris.

• JPM – Moulins (Allier)

Face à une grève déterminée, la direction forcée de reculer



Le 18 février, les travailleurs de JPM commencent une grève parce qu'il n'était pas question d'accepter les 35 000 euros brut de prime de licenciement proposés par la direction.

Très vite, la direction passait à 60 000 euros mais elle voulait qu'ils reprennent le travail. C'était encore loin d'être suffisant et la grève continua. Quelques jours plus tard, la direction proposait 80 000 euros brut. C'était une nouvelle fois sa « dernière » proposition et, en cas de refus, elle menaçait de fermer l'usine et d'arrêter les négociations.

Ce ne sont pas les discussions autour d'une table mais la grève qui a fait changer d'avis la direction. Si elle en arrivait à 80 000 euros, c'est que depuis près d'une semaine, aucune serrure ne sortait de l'usine. Elle a beaucoup de commandes qu'elle veut faire faire avant la fermeture de l'usine, et la vingtaine d'intérimaires toujours

au travail ne suffisent pas.

Au vote sur les 80 000 euros organisé par les syndicats, la continuation de la grève fut majoritaire. La direction fit alors une nouvelle proposition : 74 000 euros net plus 6 000 euros brut et neuf mois de congé formation payés à 65 % du salaire brut.

La suspension du mouvement fut décidée en attendant que la direction ait mis tout cela par écrit. En l'absence de quoi, mercredi 6 mars, la grève repartit, d'autant que la direction aurait baissé sa proposition à 75 000 euros brut. Vendredi 8 mars, un rassemblement de soutien organisé devant l'usine rassembla plus de 300 personnes, avec des délégations de plusieurs entreprises. Même le

maire UMP de Moulins vint faire un discours de soutien.

La direction accepta finalement un rendez-vous pour mardi 12 mars, non sans avoir tenté, la veille, un coup de force en convoquant une nouvelle fois un huissier pour faire rentrer un camion de pièces. Devant la détermination des grévistes et tout en les menaçant de l'intervention de la police, le directeur fut obligé de renvoyer le camionneur.

Si la direction a fait quelques reculs, c'est grâce à la grève. Elle a besoin de serrures, donc de travailleurs pour les fabriquer. Et comme ils ne lui accordent aucune confiance, tous sont décidés à maintenir la pression.

Correspondant LO

• Saint-Amant-Tallende (Puy-de-Dôme)

Grève à la maison de retraite

Depuis mardi 12 mars, l'ensemble du personnel de la maison de retraite Le Montel est en grève pour de meilleures conditions de travail. Cet établissement hospitalier public, situé dans une petite ville à une vingtaine de kilomètres de Clermont-Ferrand, recueille près d'une centaine de personnes âgées, dont des handicapés et des malades mentaux.

Chaque résident nécessite des soins qui, avec la toilette et les repas, demandent du temps. Or le manque criant de personnel empêche de s'occuper correctement de chacun. Ainsi, par étage de vingt-quatre chambres, il n'y a que deux agents, ce qui provoque des soucis d'hygiène. Par exemple, on change les couches, mais on n'a pas le temps de faire la toilette.

Le personnel soignant en subit aussi les conséquences, soumis à une pression permanente pour aller toujours vite, alors qu'il faudrait accorder un temps de présence bien plus long à chaque résident. De plus, il est épuisé de se retrouver seul pour soulever des handicapés afin de les transférer du lit au fauteuil, d'où le mal de dos dont se plaignent de plus en plus d'agents, entraînant des arrêts de travail et alourdissant la charge de travail de leurs collègues, faute de remplaçants.

La colère a donc éclaté

pour revendiquer des embauches. Selon la CGT, majoritaire parmi le personnel, il faudrait au moins quatorze postes supplémentaires d'aides-soignants et d'infirmières. Les demandes portent aussi sur la titularisation des contractuels.

Pour le moment, la réponse de la direction est négative. Elle cherche même à exercer du chantage sur les grévistes en prétendant que cela va nuire à la réputation de l'établissement. C'est de la mauvaise foi, disent les grévistes, qui font remarquer que ce qui nuit à tous, ce sont les conditions de travail qu'il faut améliorer d'urgence.

Chaque jour, l'assemblée générale fait le point de la situation, prenant des rendez-vous avec le Conseil général et l'ARS (Agence régionale de santé). La poursuite du mouvement a été décidée au moins jusqu'à vendredi 15 mars, jour du conseil d'administration.

Correspondant LO

• Groupe Doux

Travailleurs licenciés, aviculteurs arnaqués

Le groupe Doux, en redressement judiciaire depuis juin 2012, a obtenu du tribunal de commerce de Quimper qu'il prolonge sa période d'observation pendant trois mois encore. Pour convaincre le tribunal, le PDG de Doux a expliqué que son entreprise était de nouveau rentable, affirmant qu'« après de nombreux mois d'efforts soutenus, le groupe Doux affiche un nouveau visage ».

Compte-t-il parmi ces « efforts soutenus » la liquidation du pôle frais – partiellement repris par d'autres entreprises – qui s'est soldée en septembre par un millier de licenciements ? Ou bien, dernièrement, la baisse des prix payés aux éleveurs de volaille ? Doux vient en effet de leur imposer une baisse de 40 à 50 euros par tonne de poulets fournie. Sur l'année, cela représente une perte de près de 30 000 euros en moyenne pour un élevage. Ce sont entre 200 et 300 aviculteurs qui

vont subir ces pertes dans le cadre de contrats d'intégration avec Doux sur lesquels ils n'ont aucune prise. Le principal concurrent de Doux, Tilly Sabco, a décidé d'imposer une baisse des prix similaire à la centaine d'éleveurs qui travaillent pour lui.

Le prétexte de ces baisses imposées est l'annonce d'une importante diminution des restitutions européennes dont bénéficient Doux et Tilly Sabco, seuls exportateurs européens de volaille congelée vers

le Moyen-Orient. Ces restitutions, censées compenser la différence de compétitivité entre les industriels français et leurs concurrents mondiaux, leur rapporteront tout de même plusieurs dizaines de millions d'euros l'année prochaine, même diminuées de moitié. Et pendant des dizaines d'années, elles ont représenté une véritable manne pour ces deux groupes volaillers et contribué à faire la fortune de leurs actionnaires.

Cela n'empêche pas les deux groupes de crier misère auprès des pouvoirs publics, alors que leurs usines tournent à plein du fait de la hausse de la demande de poulets surgelés au Moyen-Orient, et que les bénéficiaires sont au rendez-vous : 8,5 millions

d'euros pour le dernier trimestre 2012 chez Doux, plus de deux millions d'euros pour l'année 2012 chez Tilly-Sabco.

Le jour de la convocation de la direction de Doux au tribunal de commerce de Quimper, près de 125 ouvriers de l'abattoir de Pleucadeuc, dans le Morbihan, avaient eux aussi fait le déplacement pour crier leur ras-le-bol. Dans le cadre du redressement de l'entreprise, Doux a en effet décidé de se débarrasser de cet abattoir de dindes, unique rescapé de la branche frais, qu'il avait cédé à sa filiale Galina en août dernier, en licenciant au passage 270 ouvriers. Aujourd'hui, les 147 restants sont de nouveau sur la sellette, car il est peu probable qu'un

repreneur se présente.

Prendre à la gorge les éleveurs de volaille, licencier par milliers les ouvriers de ses usines, voilà la recette de Doux pour renouer avec les bénéficiaires, ce qui n'empêche pas le gouvernement d'être aux petits soins pour cette entreprise. Stéphane Le Foll, le ministre de l'Agriculture, a en effet annoncé qu'il entendait compenser la perte des restitutions européennes en faisant bénéficier les groupes Doux et Tilly Sabco du crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE), cette subvention conçue par le gouvernement socialiste et présentée comme une solution pour doper la compétitivité des entreprises et... protéger les emplois !

Valérie FONTAINE

• Airbus (groupe EADS) – Toulouse

Ça plane pour les actionnaires

Le 27 février, EADS a présenté les résultats 2012. Le chiffre d'affaires à 56,5 milliards d'euros est en progression de 15%. Le carnet de commandes se monte à 566,5 milliards d'euros. La trésorerie immédiatement disponible atteint 12,3 milliards d'euros. Le bénéfice de 1,228 milliard d'euros est en progression de 19%. Des résultats jamais vus «salués par les marchés»: l'action a grimpé, le jour même, de 6,5%, à 37,14 euros, à la Bourse de Paris!

Le conseil d'administration va donc proposer à l'assemblée générale des actionnaires le versement d'un dividende de 0,60 euro par action, soit +33% par rapport à l'an dernier. Les actionnaires vont donc se partager près d'un demi-milliard d'euros. Ils vont se mettre dans les poches, sans avoir rien fait, 40% des bénéfices créés par le travail de l'ensemble des salariés.

Pour ce qui concerne

Airbus, filiale à 100% d'EADS, le chiffre d'affaires de 38,6 milliards d'euros a progressé de 17%. Le carnet de commandes s'élève à 88,1 milliards d'euros et représente plus de huit années de travail. Pour faire face à la montée en charge, une nouvelle fois, Airbus annonce une vague d'embauches. Selon la presse, pas moins de 1 500 postes seraient ouverts pour 2013 à Toulouse. En CDI? Rien n'est moins sûr. Ce qui est

sûr, c'est que les intérimaires, les CDD, les apprentis, eux, sont de plus en plus nombreux.

Et puis, derrière ces chiffres mirobolants, la réalité est tout autre. En 2011, selon la direction elle-même, le nombre d'embauches a été de 929, mais il y a eu 577 départs et, finalement, le nombre de postes créés en CDI a été de 352 seulement. Par contre les heures supplémentaires explosent, la chasse aux temps morts est une préoccupation permanente des chefs.

L'an dernier, la direction a instauré de nouvelles modalités en cas de congé pour maladie. Au bout de trois arrêts ou après un arrêt long, la maîtrise et les ressources humaines organisent un entretien. Ils demandent comment ça va, puis

expliquent ce qui s'est passé sur le poste pendant l'absence. Le but est de faire croire que les absences sont la cause de désorganisation, d'erreurs, d'heures supplémentaires pour les autres, bref de culpabiliser le salarié afin qu'il continue à travailler même s'il a la grippe ou mal au dos, etc.

Airbus a de plus décidé de réorganiser ses usines, le «produire plus» devenant l'objectif prépondérant. Le maître mot est l'optimisation de la production afin de livrer toujours plus d'avions en moins de temps, pour augmenter la «profitabilité», comme disent les dirigeants. Ils ont pour objectif d'atteindre 10% de rentabilité en 2015, contre un taux de 4,5% aujourd'hui à Airbus.

Le PDG Tom Enders a aussi déclaré crûment: «EADS a enregistré un chiffre d'affaires solide... À l'avenir, la croissance du résultat demeure la priorité absolue de l'équipe dirigeante et il reste encore du chemin pour atteindre nos objectifs de rentabilité», et le directeur financier d'ajouter: «Notre priorité est de créer de la valeur pour nos actionnaires.»

Pour Ayrault, venu inaugurer la chaîne A350 en octobre dernier, l'entreprise Airbus est devenue «le symbole d'une Europe performante»... aux dépens des conditions de vie et de travail des salariés. Ayrault et son gouvernement sont clairement du côté des patrons et des actionnaires.

Correspondant LO

• Caterpillar – Grenoble, Échirolles, Charleroi

Les licenciements récidivistes

Fin février, Caterpillar France annonçait la suppression de 200 emplois dans ses usines de Grenoble et d'Échirolles, en proche banlieue grenobloise. L'argument est la baisse des ventes. Cette nouvelle mesure intervient environ trois ans après que Caterpillar a rayé près de 260 CDD et intérimaires et 600 CDI des effectifs de ces deux usines, malgré une grève de plusieurs semaines.

Jeudi 28 février, la direction de Caterpillar, cette fois en Belgique, annonçait pire

avec un plan de suppression de 1 400 emplois (1 100 ouvriers et 300 cadres) pour un effectif de 3 700 salariés, pour son usine de Gosselles, près de Charleroi. Ce serait donc près 40% de l'effectif, sans parler des CDD et intérimaires, de la plus grosse usine du constructeur d'engins de travaux publics qui passeraient à la trappe, dans une région où le chômage avoisine les 20%.

Caterpillar, numéro 1 mondial dans sa spécialité, a réalisé un bénéfice record de

5,68 milliards de dollars en 2012. Et un calcul basé sur les comptes rendus financiers de Caterpillar Belgique indique qu'entre 1994 et 2011, cette entreprise a évité le paiement de près de 116 millions d'euros d'impôts, son taux d'imposition étant de 3,3% au lieu des 34% légaux!

Les travailleurs ont donc toutes les raisons de se battre pour imposer zéro licenciement.

Correspondant LO



Une précédente manifestation.

La terreur patronale

Le quotidien économique *les Échos* consacre sa page région du 12 mars à la Provence. On y apprend que le patronat de cette belle région s'y porterait plutôt bien, s'il n'y avait la «terreur syndicale».

Selon un universitaire

appelé en renfort, «la plupart des syndicats phocéens ont un comportement tribal fondé sur des rapports de force et des objectifs indécents». Et le quotidien de citer diverses usines dans lesquelles les salariés ont résisté longtemps, et pour

certaines résistent encore aux licenciements.

Quelle indécence en effet que de vouloir conserver son seul moyen de vivre, son emploi et son salaire, au risque de mettre en péril les profits patronaux!

• CFPPA

Chartres

Le financement des formations remis en cause

En 2012, la région Centre, qui est dirigée par la gauche, a décidé de diminuer les budgets consacrés aux centres de formation et de promotion pour les adultes (CFPPA). C'est celui de Chartres qui est le plus touché, avec une suppression de 80% des formations financées par la région, et par voie de conséquence des suppressions de postes de formateurs. C'est bien sûr l'inquiétude parmi ceux-ci, qui sont pour la plupart des contractuels. Mais ce projet a été soutenu en particulier par la vice-présidente du conseil d'administration du lycée agricole de Chartres, dont dépend le CFPPA, qui est également vice-présidente de la région.

En 2005, il y avait déjà eu une tentative identique. La région avait prévu que certains CFPPA, comme celui de Tours Fondettes, spécialisé en espaces verts et en élagage taille douce, perdraient jusqu'à 80% des formations subventionnées par elle. Une manifestation de protestation avait alors été organisée devant les locaux de la région à Orléans, avec bottes de paille et tronçonneuses, et des représentants avaient été reçus par l'ensemble du staff de Michel Sapin, alors président de la région et pas encore ministre du Travail. Finalement les formations supprimées avaient été rétablies.

La formation continue publique, organisée par une loi de 1971, a été longtemps de la responsabilité de l'État et a permis à des dizaines de milliers de femmes et d'hommes d'évoluer professionnellement. Depuis la décentralisation, ce sont les régions qui en ont la charge, élaborant chaque année un cahier des charges et organisant un appel d'offres des formations pour tous les centres qui dépendent d'elles. Ces formations ont donc ainsi été soumises aux lois du marché. Mais les attaques d'aujourd'hui vont plus loin: elles traduisent la volonté de l'État comme des régions de supprimer les centres de formation pour adultes, en regroupant leurs activités dans un guichet unique par bassin d'emploi. Le but est évidemment de faire des économies en réduisant le personnel.

Parallèlement, la porosité entre service public et privé augmente et on arrive à une situation où le service public de la formation professionnelle ne pourra guère survivre que par la bonne grâce du privé.

Ainsi la loi de la formation professionnelle, née sous un gouvernement de droite, puis attaquée par des gouvernements de droite, va finir par mourir sous un gouvernement de gauche.

Correspondant LO

• Eurocopter – Marignane (Bouche-du-Rhône)

Technique moderne et méthodes séculaires

L'hélicoptère de combat, le NH90, construit en matériaux composites ultra légers, embarquant tout ce que la technologie a de plus sophistiqué, se fabrique avec des méthodes d'exploitation dignes du XIX^e siècle.

Cette chaîne de l'hélicoptère NH 90 a été lancée il y a une dizaine d'années. C'est un appareil exclusivement militaire. Chaque État client commande sa propre version en fonction de ses propres besoins. Son prix varie autour de 33 millions d'euros et, pour ce qui concerne l'État français, sa commande totale représente presque huit milliards d'euros.

Pour lancer le programme NH 90 qui représentait de gros investissements industriels, différents constructeurs aéronautiques pourtant en principe concurrents se sont unis dans le consortium NHIndustrie, apportant, via leur État respectif, les fonds nécessaires. Il se fabrique en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne, en Finlande et enfin en Australie.

En quelques années seulement, le rythme de travail pour produire le NH90 s'est accru considérablement. En plus de la généralisation des 2x8, la rationalisation de la production a pris l'allure d'une chasse aux temps morts, aux espaces vides et aux temps d'approvisionnement des pièces. L'accord SAFE, révisant la gestion du temps de travail, a permis à la direction d'augmenter pressions et intimidations sur le personnel. La chasse aux pauses aléatoires a été ouverte, secondée par la

chasse aux discussions entre les ouvriers. Désormais, faire le guet, à l'affût des rondes des chefs pendant qu'on discute, est devenu indispensable. Aller chercher une canette en dehors des pauses est mal vu, aller chercher une documentation, procédure nécessaire et indispensable, auprès des préparateurs est formellement interdit.

Ainsi, pour la direction, l'ouvrier devrait rester rivé à son poste de travail, ne parler à personne d'autre qu'à son chef et uniquement s'il a des problèmes liés à son travail. Il ne doit pas avoir d'envies pressantes, ni soif, ni chaud, ni froid... Et s'il doit quitter son poste pour aller aux toilettes, il doit en informer sa hiérarchie.

Pour appliquer un vernis de modernité sur ces méthodes d'exploitation archaïques, on s'est mis à tout traduire en anglais. Les objectifs sont devenus des « targets » sur

des graphiques présentés aux clients. Assurer le « ramp up » (augmentation de la production) signifie en clair qu'il faut relever les manches et faire mieux que l'année passée. Cela veut dire que la production a été pendant quelques années de six appareils par an, puis en 2011 d'un appareil par mois, en 2012 de presque deux par mois et que l'objectif 2013 est de deux appareils par mois. Le nombre d'ouvriers, lui, n'a pas progressé en conséquence et surtout le recours aux intérimaires est devenu une règle. Actuellement ils sont près de 30 % des salariés du secteur, à qui on fait miroiter une embauche peu probable.

Enfin, pour rendre chacun responsable des retards de production, la direction a inventé l'auto-chronométrage. Cela passe d'abord par l'enregistrement informatique du début et de la fin des phases de travail.

Mais, comme cela ne donnerait pas assez d'explication sur les temps perdus, la direction veut à présent connaître la raison de la différence entre le temps de production théorique et le temps réel passé à produire. Pour cela, chaque ouvrier doit dire à quelle heure il commence, à quelle heure il est stoppé et pourquoi, à quelle heure il reprend, et ainsi de suite. La direction explique bien sûr que ce n'est en rien du chronométrage en vue d'augmenter les cadences, mais plutôt l'inverse, c'est-à-dire faire coller les temps théoriques au plus près de la réalité.

Mais, théoriquement et pratiquement, comment passer à deux appareils par mois sans augmenter considérablement les cadences ? Il y a certainement là l'opération du Saint-Esprit, mais seul le prochain pape pourra le dire.

Correspondant LO



• Nos lecteurs écrivent

Exploitation Total

J'ai travaillé récemment sur une plate-forme pétrolière Total au large du Congo. Sur les 800 personnes travaillant sur la plate-forme, seules une cinquantaine appartiennent au groupe Total. Les autres sont sous-traitants.

J'ai pu constater que ce que l'on appelle la Françafrique demeure bien vivante. Sur la plate-forme, les chefs, cadres et autres superviseurs sont quasiment tous européens. En revanche, les ouvriers sont exclusivement noirs. Le salaire moyen de ces ouvriers est de 450 euros par mois, ce qui est un excellent salaire dans l'océan de misère qu'est le Congo. Ils restent la

moitié du mois sur la plate-forme, et sont à la disposition de leur chef 24 heures sur 24.

Un ouvrier peut être licencié à tout moment sans autre forme de procès, c'est-à-dire sans préavis ni indemnités. Il suffit seulement pour cela de déplaire au chef.

Le plus choquant, ce sont les innombrables et quotidiennes humiliations que doivent encaisser les travailleurs. Il n'est pas rare d'entendre les chefs européens parler aux ouvriers africains en les appelant « *mes enfants* » et en les tutoyant systématiquement. La moindre remarque d'un ouvrier se solde par une brimade publique, du

type « si t'es pas content tu dégages ».

Les ouvriers sont appelés à travailler dans des conditions indignes, et inimaginables en métropole. L'organisation du travail se fait au mépris des règles de sécurité les plus élémentaires. Par exemple, des ouvriers doivent vider des cuves contenant des matières dangereuses (mercure, éléments radioactifs...). Les cuves sont vidées à la main, avec juste un seau, et les ouvriers ont de la boue toxique jusqu'aux genoux... Aucun syndicat ouvrier n'existe. Le dernier travailleur qui a tenté d'en monter un a été licencié et renvoyé à terre.

À terre, la situation est dramatique. Même dans la capitale économique du pays, il y a très peu de routes goudronnées et les égouts n'existent pas dans les quartiers pauvres. La misère est omniprésente, et la prostitution généralisée. Au Congo, la moitié de la population vit avec moins d'un dollar par jour, et toutes les entreprises appartiennent à des groupes étrangers, avec au premier rang la France.

L'année dernière, le PIB du Congo, pays de 4,5 millions d'habitants, était inférieur aux profits du groupe Total.

Un lecteur de LO

• Rhodia Chimie Saint-Fons Accident grave dans le nouvel atelier

Au nouvel atelier Coléop'terre de Rhodia Chimie, un jeune intérimaire a eu la main arrachée le week-end du 23-24 février en travaillant sur une machine tournante. Ce jeune se retrouve handicapé à vie parce que la sécurité sur cette machine était très insuffisante.

Pour le groupe Solvay/Rhodia, il fallait ouvrir vite ce nouvel atelier pour pouvoir être les premiers à recycler les terres rares, ces composants très chers aujourd'hui indispensables aux appareils électroniques. Le démarrage de cette production, il y a un an, s'est fait avec de nombreux dysfonctionnements, avec un personnel trop peu nombreux et beaucoup de travailleurs précaires.

En 2003, un accident du même type avait eu lieu dans un autre atelier. Là aussi, un opérateur avait eu le bras pris dans une machine. Par la suite, la sécurité avait été renforcée sur celle-ci suite aux recommandations de la CARSAT et comme la réglementation l'exige. La direction, malgré les demandes du CHSCT pour revoir la sécurité sur les machines tournantes ou en mouvement, n'a pas fait modifier la sécurité sur toutes celles qui sont dangereuses.

La direction a eu vite fait de s'exonérer de ses responsabilités. De son bureau de Bruxelles, Jean-Pierre Clamadieu, désormais PDG du groupe Solvay, a aussi envoyé une note qui a choqué plus d'un salarié, écrivant : « *Nous ne pouvons tolérer ce type d'accident qui survient parce qu'une règle élémentaire de sécurité n'a pas été observée: ne jamais intervenir sur un équipement en marche.* »

Le PDG rejette ainsi la faute sur les salariés qui subissent de fait les pressions pour que la production se fasse coûte que coûte, avec en prime un chantage à l'emploi sur cette nouvelle production. Mais, que ce soit par négligence ou pour faire des économies, dans tous les cas la direction de Solvay/Rhodia est responsable.

Correspondant LO

• Halte aux expulsions !

Il faut construire massivement des logements sociaux

L'emménagement à l'Élysée d'un nouveau locataire, étiqueté socialiste, n'aura guère modifié pour des milliers d'autres locataires la date de leur expulsion : la fin de la trêve hivernale, au lieu du 16 mars, interviendra le 1^{er} avril.

Si la nomination d'une Verte, Cécile Duflot, au ministère du Logement s'est traduite en début d'hiver par des déclarations sur la nécessité de réquisitionner des locaux et logements inoccupés, bien vite ces réquisitions sont tombées aux oubliettes.

Mais surtout, le nouveau gouvernement, comme le précédent, n'a pas décidé d'engager la construction des centaines de milliers de logements sociaux qui manquent dramatiquement dans le pays. Pourtant résoudre le problème des 3,6 millions de mal-logés devrait être une priorité. Mais le gouvernement en a

d'autres pour dépenser l'argent public : la guerre au Mali pour y défendre les intérêts africains de l'impérialisme français et aussi distribuer vingt milliards de nouvelles aides aux patrons.

Pourtant avec cet argent public, l'État aurait les moyens d'embaucher directement, dans tous les métiers du bâtiment des milliers de travailleurs et de chômeurs pour construire ces logements sociaux de bonne qualité et à prix coûtant. Mais il fait le choix de soutenir les intérêts du patronat au détriment des conditions de vie de la population.

L'an dernier, 60 000 familles

ont reçu des commandements d'expulsion de leur logis. Si 50 000 ont pu déménager pour un abri provisoire avant l'arrivée de la police, plus de 10 000 autres, sans aucune solution, ont été jetées à la rue, rejoignant les 130 000 personnes sans domicile fixe.

Samedi 16 mars, des manifestations sont prévues dans plusieurs villes pour réclamer l'arrêt de ces expulsions et la construction massive de logements. Lutte Ouvrière appelle à y participer.

Louis BASTILLE

À Paris, départ de la manifestation Samedi 16 mars à 15 h, place de la République, côté rue du Temple



Fêtes régionales de Lutte Ouvrière Limoges Angers

Samedi 6 avril à partir de 15 h 30

Maison du Temps libre à Feytiat

Avec la présence de Nathalie Arthaud

Samedi 13 avril de 16 h à minuit

Salle Aragon, rue Joseph-Barra à Trélazé

Allocution de Nathalie Arthaud à 19 h

• Politique agricole commune

Les plus grosses aides aux plus gros

Mercredi 13 mars, le Parlement européen était appelé à se prononcer sur la réforme de la Politique agricole commune (PAC). C'est la première fois qu'une telle responsabilité incombe aux députés du fait du traité de Lisbonne entré en vigueur en 2009, alors qu'elle était auparavant du ressort du conseil européen réunissant les États membres.

Il s'agit essentiellement de répartir les aides de l'Union européenne aux agriculteurs. Ces aides sont votées pour sept ans et représentent pour

la prochaine période, allant de 2014 à 2020, quelque 373 milliards d'euros, soit un peu plus de cinquante milliards par an.

L'essentiel des discussions

devrait tourner autour de la transparence des subventions, de leur équité et notamment du plafonnement aux plus grandes exploitations puisqu'aujourd'hui 80 % du montant des aides vont à moins de 20 % des exploitations, les plus grosses.

Le problème n'est pas nouveau. Depuis la fondation de la Communauté européenne, la PAC a pour ambition d'assurer

« un niveau de vie équitable à la population agricole ». Belle ambition qui est cependant loin de la réalité. En effet, depuis que les États ont pour obligation de publier la liste des bénéficiaires de la PAC, on a pu constater qu'y figuraient en bonne place la reine d'Angleterre et le prince de Monaco, grands propriétaires terriens s'il en est, de même que de très

riches industriels de l'agro-alimentaire, comme le patron de LVMH, grand producteur de cognac. Autant de « pauvres » qui encaissent les aides pendant que nombre de petits exploitants en sont à mettre la clé sous la porte. Et on peut parier que, sur ce plan, pas grand-chose ne va changer.

Sophie GARGAN



18 mars, 142^e anniversaire de la Commune de Paris

Pour le 142^e anniversaire de la Commune, l'association Les Amis de la Commune de Paris 1871 invite tous ceux qui le souhaitent à une visite commentée dans les rues de Paris, le 18 mars prochain.

Le 18 mars 1871 commençait le soulèvement des ouvriers parisiens. Les événements marquants de ces 72 jours, où les travailleurs de Paris organisèrent eux-mêmes

la vie de la cité et menacèrent le pouvoir de la bourgeoisie, seront évoqués lors d'une promenade à pied, qui les emmènera en remontant la rue de Belleville jusqu'au métro Jourdain, où se trouvait à l'époque la mairie du 20^e arrondissement. Les participants de la promenade ont rendez-vous à 15 h au métro Belleville.

Après cela, des extraits de la pièce des Amis de la

Commune, *Le rendez-vous du 18 mars*, seront présentés à 17 h 45. La représentation sera suivie d'une fête avec des musiciens et chanteurs bénévoles.

Pour en savoir plus : Les Amis de la Commune de Paris 1871, 46, rue des Cinq-Diamants 75013 Paris – tél. 0145816054 – amis@commune1871.org – www.commune1871